Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ETUDES ET DOCUMENTS
paraissant tous les deux mois

N° 44
Mars-Avril 1913

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

VIE
DE
Sœur Marie Bonaventura

PAR

le P. Nicolas LANCICIUS, S. J.

ENGHIEN (BELGIQUE)
BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES

PARIS
P. LETHIELLEUX, EDITEUR
10, rue Cassette, 10.

REIMS
ACTION POPULAIRE
5, rue des Trois-Raisinets.

COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES.

But. — Faire connaître peu à peu tout ce qui intéresse l'étude et l'histoire des *Exercices spirituels* de saint Ignace ; fournir, dans l'ordre pratique, les documents utiles à l'organisation, au recrutement et à la direction des *Retraites*.

Mode de publication. — Il paraît un fascicule tous les deux mois, de Janvier à Novembre. Les six fascicules comprennent ensemble au moins 320 pages et forment, après deux ans, un beau volume in-8° avec table méthodique.

Conditions d'abonnement. — Pour la **Belgique,** fr. 3.50 par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, 7, rue des Augustins, Enghien. Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale*.

Pour la **France,** fr. 3.50 par an. S'adresser à la LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris.

Pour les autres pays de l'**Union postale,** 4 fr. par an. S'adresser à la MÊME LIBRAIRIE. Si quelque abonné préfère payer son abonnement par l'intermédiaire de la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, il est prié de le *déclarer expressément*.

Les nouveaux abonnements sont reçus à Enghien et à Paris.

On peut s'adresser aussi, tant pour l'abonnement que pour l'achat de numéros séparés, aux bureaux de l'ACTION POPULAIRE, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims (Marne).

1906

1. **S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.** P. DEBUCHY. 20 pp. *Epuisé.*
2. **La Maison de retraites de Vannes au XVII^e siècle.** H. CHAURAND. 52 pp. . . . . 1 »
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. WATRIGANT. 50 pp. . . . . 1 »
4. **Les confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique.** R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. . 0.80
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVII^e siècle). C. ETTORI, S. J., III pp. . . . . *Epuisé.*
6. **Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.** P. DEBUCHY. 72 pp. . 1.40

Les numéros marqués **épuisés** *ne sont plus vendus qu'avec la série complète.*

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 44. Nicolas LANCICIUS, S. J.

ALMA COLLEGE LIBRARY Almá, California

VIE

DE

Sœur Marie Bonaventura

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Le P. Nicolas Lancicius (Leczycki), qui vécut de 1574 à 1652, avait écrit pour l'usage de ses frères en religion, tandis qu'il exerçait en Bohême les fonctions de Père spirituel, un traité de *la retraite annuelle*. Quatre ans plus tard, en 1641, se trouvant à la maison professe de Prague, il crut que cet ouvrage trouverait en dehors de la Compagnie des lecteurs à édifier. C'est pourquoi il le publia, sous l'un de ces longs titres qui ont l'avantage de résumer le livre : *De Meditationibus rerum divinarum rectè peragendis (præsertim in Recollectione octiduanâ) ad assequendum magnum in virtutibus profectum, per excitationem novi in Dei obsequio fervoris, et ardentis desiderii adipiscendæ perfectionis majoris, ac per suavem morum reformationem inde proficisci solitam* [1].

[1] Il y en a une édition moderne (Cracovie, Fr. Kluczycki et Cie, 1883), que nous avons utilisée pour le présent travail.

Après une courte préface *au Lecteur,* où l'auteur expose les motifs de cette publication, vingt-deux chapitres se déroulent, dont les deux derniers attirent l'attention par leur longueur. Le chapitre XXI contient trente-deux méditations, à raison de quatre pour chaque jour de l'*octiduum :* ce sont les exercices mêmes de la retraite annuelle. Le chapitre XXII renferme la biographie de Sœur Marie Bonaventura, oblate de sainte Françoise Romaine, biographie écrite à un point de vue particulier, comme l'indique le titre : *Insigne conversion d'une religieuse de Rome, au premier jour des Exercices, et grande sainteté de vie qu'elle acquit sur-le-champ par les Exercices de saint Ignace* (1). C'est un exemple éclatant du bien que fait la retraite.

Or la biographie de Sœur Marie Bonaventura eut un tel succès qu'on la traduisit en plusieurs langues. Elle fournissait une lecture très utile dans les retraites, soit privées, soit communes, des religieuses. Cela suffit à expliquer sa diffusion vraiment étonnante. « Qui ne connaît, écrivait le P. Stoeger (2) en 1855, la remarquable conversion, qui, depuis deux siècles, a rendu le plus beau couvent de femmes de Rome, fondé par sainte Françoise, beaucoup plus célèbre, que sa grandeur, sa richesse et sa magnificence ? »

Voici la liste des traductions et accommodations que possède la Bibliothèque des Exercices :

---

(1) Ce chapitre XXII a été publié à part dans les *Collectanea Lanciciana* du P. Jean Martinov, S. J. Paris, Taranne, 1877, p. 110.

(2) *Der treue Freund. Ein Handbüchlein für geistliche Uebungen.* Regensburg, 1855. Cité d'après la traduction française : *L'ami fidèle. Petit recueil d'exercices spirituels.* Lyon-Paris, 1858, p. 69. — Le P. Stoeger renvoie le lecteur aux *Opuscules* de Lancicius ou à son propre ouvrage, *Xaveri-Büchlein zur Uebung des Seeleneifers,* Linz, 1839.

1. Sous ce titre : *La vie de Marie Bonaventure vierge romaine*, une traduction française anonyme, portant la date de 1660 et contenue dans un recueil manuscrit d'exercices et de prières, à l'usage d'une religieuse.

2. *La Vita della venerabil Svor Maria Bonaventvra, Monaca di Torre di Specchi in Roma.* (Par le P. Carlo Casalicchio, S. J. Napoli, 1673. — Voir Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. II, col. 796.)

3. R. P. Wolfgang Weisshaupt, O. S. B. *Einsambe Angela.* Einsidlen, 1680. P. 33 : Leben und Gottseeliges Absterben der weiland Ehrwürdig-Wohlgebornen Römischen Fräwle Maria Bona-Ventura, Ordens des glorwürdigen Erz-Vatters Benedicti.

4. P. Carlo Gregorio Rosignoli, S. J. *Notizie memorabili degli Esercizj spirituali di S. Ignazio.* Roma, 1835. Libro I, capo X. (T. I, p. 115.) — Ouvrage publié pour la première fois à Milan en 1685, traduit en espagnol par Vellon (1694) et en allemand par un P. Carme (1737). — Voir Sommervogel, t. VII, col. 149. — La B. E. en possède une traduction française inédite.

5. *Modèle d'une sainte retraite.* Traduit du latin du P. Lancicius de la Compagnie de Jésus. Paris, 1705, 83 pp.

6. Extrait manuscrit d'un ouvrage allemand *Kunst und Weis.* Sultzbach, 1709. Traduction de l'italien de Lombardelli par une religieuse.

7. *María Buenaventura ó la Sanctificación de un alma por medio de los Ejercicios de S. Ignacio.* Barcelona, 1896. — Traduction du latin de Lancicius par le P. V. Agustí, S. J. (1).

(1) Le P. Sommervogel signale en outre une traduction tchèque du P. Lupius (Prague, 1673), et nous devons noter l'ouvrage anonyme suivant : *Il trionfo degli esercizi spirituali nella vita della*

Désireux d'introduire dans notre Collection un opuscule qui manifeste si bien, au dire du P. Martinov, « la merveilleuse efficacité des Exercices spirituels » de saint Ignace, nous avons cru préférable d'en éditer une traduction française, et nous avons choisi la plus complète qui fût à notre disposition, celle qui est citée plus haut sous le nº 1. Ecrite dans la forte langue du XVII^e^ siècle, elle ne présente point de difficulté sérieuse à l'intelligence du lecteur, et peut-être pourra-t-elle plaire à quelques-uns comme document de notre langue à la date de 1660. Au besoin, nous éclairerons par une note les endroits relativement plus obscurs, tant pour le style que pour la pensée. Aucune note propre à Lancicius. Toute l'annotation appartient à l'éditeur.

L'orthographe a été modernisée.

Quelques passages omis par le traducteur sont rétablis entre crochets [ ].

La division en chapitres et leurs titres ne se trouvent pas dans le texte latin.

Sœur Marie Bonaventura, pour des raisons différentes mais non moins solides, est digne de figurer parmi les *Héroïnes de la retraite*, à côté de Catherine de Francheville, de Maria-Antonia de San José, de Victoire de Saint-Luc. La CBE. qui lui ouvre cette galerie, ne la fermera pas sur elle.

PAUL DEBUCHY.

---

vener. Maria Bonaventura delle nobile oblate di S. Francesca Romana di Torre de' Specchi... Romiglione, 1748. Enfin, parmi les manuscrits de la bibliothèque Vittorio Emmanuele de Rome, on trouve au nº 1643 (3772) : *Prodigiosa mutatione seguita d' una signora religiosa per mezzo degli esercizi spirituali di S. Ignazio.* C'est sans doute de Marie Bonaventura qu'il s'agit.

[Insigne conversion d'une religieuse de Rome, au premier jour des Exercices, et grande sainteté de vie qu'elle acquit sur-le-champ par les Exercices de S. Ignace.

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Puisque, dans la vie de la vierge Marie Bonaventure, on touche à certaines choses qui pourraient paraître extraordinaires et contenir une annonce de l'avenir, on présente ce récit au lecteur, en le priant de le recevoir non pas comme examiné et approuvé par le Saint-Siège, mais comme uniquement appuyé sur la bonne foi de l'auteur, et, par suite, comme une simple narration et histoire humaine. Que tous comprennent donc que j'observe le décret de la Sainte Inquisition, paru en 1625 et confirmé en 1634, entièrement et parfaitement, suivant la déclaration faite de ce même décret par N. T. S. P. le Pape Urbain VIII en 1631; et que je laisse toutes choses en l'état qu'elles auraient sans mon ouvrage.

Pour mieux faire connaître les fruits des Exercices spirituels de saint Ignace, la préparation d'âme qu'on y doit apporter, l'application qu'on doit mettre à les suivre et la fin vers laquelle on les doit diriger, j'ai résolu, sur le conseil d'hommes de grande autorité, de raconter l'insigne et soudaine conversion d'une religieuse à une vie tout à fait sainte, par le moyen de

ces Exercices et par une grâce singulière de Dieu. De la sorte, chacun sera capable de découvrir par quelle voie il pourrait lui-même, avec le secours de Dieu, monter, sous la conduite de l'auteur des Exercices, aux plus hauts degrés de la perfection ; lorsqu'il verra qu'une vierge, encore au seuil de la retraite, dès le premier jour des Exercices, a été merveilleusement transformée en une autre personne, et qu'en un seul instant, pour ainsi dire, elle a atteint le sommet de la vertu héroïque, où beaucoup ne parviennent pas dans l'espace de nombreuses années.]

LA VIE

DE

MARIE BONAVENTURE

vierge romaine.

CHAPITRE PREMIER

Sa race, son état et ses talents.

Il y a à Rome un monastère appelé la Tour aux Miroirs (1), où demeurent présentement plus de cent religieuses de la première noblesse de la ville, lequel est fort célèbre, tant pour le bon ordre et la bonne discipline qui s'y garde que pour avoir été fondé par sainte Françoise la Romaine (2), sous la Règle du glo-

(1) Cet édifice, en italien *Torre di Specchi*, était, dit-on, un observatoire, au sommet duquel des miroirs permettaient aux astronomes d'étudier commodément les phénomènes célestes. Le couvent situé près du Capitole, dans le quartier Campitelli, à l'ombre de la *Tour des Miroirs*, en a pris le nom, et ses religieuses sont encore appelées Congrégation de *Tor di Specchi*.

(2) Sainte Françoise (1384-1440) fonda en 1433 une Congrégation d'Oblates Bénédictines. Ces religieuses vivaient en communauté, s'adonnant à la prière et aux bonnes œuvres, mais sans être astreintes à une clôture rigoureuse ni prononcer des vœux solennels. Voir Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, t. XI (Paris, 1721), p. 208.

rieux patriarche des religieux d'Occident, saint Benoît. Il y a environ neuf ans (1) qu'une vierge nommée Marie Bonaventure y vivait. Elle était de la première noblesse de Rome, d'une beauté rare, d'un excellent esprit et jugement, bien versée en l'astronomie et en la poésie italienne, et tout ensemble uniquement chérie d'un chacun pour sa générosité, l'amabilité de sa douce conversation, et pour sa prudence : mais elle n'était guère spirituelle et se plaisait fort peu à converser avec ceux qui l'étaient, pour ne vous pas dire qu'elle les avait en horreur, toute sa vie étant à l'épancher aux choses extérieures, et à se récréer, quoique honnêtement, tant avec les domestiques (2) qu'avec les séculières. Cette fille ayant par aventure commencé de se confesser à moi, ce qu'elle avait toujours auparavant esquivé soigneusement, et reconnaissant en elle un naturel et un esprit très propre à des choses saintes et relevées, comme j'allai par le commandement de mes supérieurs donner les Exercices de saint Ignace à quelques religieuses de ce monastère, je lui proposai de les faire, quand et elles (3). Elle y résista fort et ferme du commencement, rejetant mon avis avec je

(1) Vers 1625. Marie Bonaventure mourut en 1627, âgée de 25 ans. Elle était donc née en 1602. Le P. Lancicius écrivait aux environs de 1635. — Nous ne croyons pas que *Bonaventure* soit ici un nom de baptême ni de religion. Le traducteur a sans doute francisé, suivant la mode du temps, un nom de famille italien : *Bonaventuri* ou *Bonaventura*. L'histoire garde le souvenir d'un savant italien, nommé Frédéric Bonaventura, qui vécut de 1555 à 1602. Il fut ambassadeur du duc d'Urbin, en particulier auprès du pape Grégoire XIII, mais il s'illustra surtout par la composition d'ouvrages d'astronomie, de météorologie, etc. Moréri nous dit qu'il eut douze enfants de sa femme Penthésilée Carpegna. Qui sait si notre oblate ne serait pas sa plus jeune fille?

(2) Ses consœurs.

(3) En même temps qu'elles.

ne sais quel dédain et moquerie, mais enfin comme encore d'autres lui donnèrent le même conseil, elle acquiesça, non sans beaucoup de répugnance du côté de dame nature, pour laquelle surmonter elle se fit force, comme elle me dit par après, de me prier pour l'amour de Dieu que je les lui donnasse, et voici comme quoi elle se prépara à les faire.

CHAPITRE DEUXIÈME

Elle se prépare à faire les Exercices.

Premièrement comme elle ressentait en soi-même que la vie qu'elle avait menée jusqu'alors lui faisait avoir en horreur les choses spirituelles et divines, se défiant entièrement de ses propres forces, elle s'assujettit du tout à la direction et à l'instruction qu'il plairait à la divine Bonté lui donner, espérant qu'elle ne l'abandonnerait pas, puisqu'elle choisissait cette retraite et le long travail de méditer tant de jours, à quoi elle n'était aucunement duite (1) ni accoutumée, purement et simplement pour l'amour de Dieu, pour le repos de sa conscience, et pour enfiler à bon escient le chemin de la perfection religieuse.

Secondement elle excita en son cœur une affection d'une sincère allégresse et ce pour trois raisons :

1°, pour voir que Dieu lui donnait plein pouvoir de traiter librement avec lui d'affaires de plus grande importance que ne sont ordinairement celles des sujets traitant avec leurs princes;

(1) Dressée, instruite (*docta*).

2°, parce qu'elle aurait beaucoup de temps pour converser avec Dieu, le plus grand ami et le plus accompli bienfaiteur que nous puissions rencontrer, sachant bien que ses plus grandes délices étaient de converser avec les enfants des hommes;

3°, pour ne devoir traiter d'autres choses tout le temps des Exercices que de l'affaire de son salut et de sa perfection, duquel elle savait dépendre l'éternité bienheureuse.

En troisième lieu elle fit un très ferme propos de combattre à bon escient et de vaincre la répugnance de la nature qui avait grandement en horreur la solitude et le silence; d'exécuter ponctuellement et sérieusement tout ce qui est prescrit pour bien faire les Exercices, et de suivre en tout et partout les avis de son directeur.

Elle s'offrit du tout et libéralement à Dieu, afin qu'il écrivît sur la table rase de son cœur comme sur une carte blanche tout ce qu'il voudrait qu'elle quittât, qu'elle évitât, qu'elle corrigeât, qu'elle perfectionnât, qu'elle commençât et achevât à l'avenir : de laquelle offrande elle ne voulut rien excepter. Elle n'y voulut rien borner, ains elle désira de pleinement conformer en toutes choses sa liberté à la volonté divine et l'égaler en quelque façon, autant qu'il lui était loisible et possible, aux dons de sa grâce.

CHAPITRE TROISIÈME

Elle commence les Exercices.

Notre amazone étant armée de ces quatre affections déclara ouvertement la guerre à la nature et au démon d'enfer, et l'an 1626, sur le commencement du

mois de mars, elle commença les Exercices de saint Ignace, au premier jour desquels ayant sérieusement considéré l'espace de plusieurs heures le fondement ou base et clairement découvert l'excellence de la fin pour laquelle Dieu l'avait créée, la multitude des moyens que Dieu lui avait fournis et dont elle n'avait tenu jusqu'alors que bien peu de compte, et ensemble reconnu leur efficace et énergie pour acquérir cette fin si noble et si relevée; elle déplora en premier lieu le mauvais usage et la négligence de ces excellents moyens; puis elle rendit grâces à Dieu de l'avoir créée pour une si noble et si désirable fin, de lui avoir préparé des si beaux moyens pour y parvenir. Enfin elle implora fervemment l'assistance divine pour la pouvoir acquérir, et en même instant elle se trouva soudainement éclairée d'une si brillante lumière, et embrasée d'une si grande ferveur d'esprit, que dès lors elle résolut avec un courage tout à fait mâle d'enfiler à l'avenir le chemin qui la conduisît au comble de la perfection, tout contraire à celui qu'elle avait tenu jusqu'alors.

Ayant affermi devant Dieu cette généreuse résolution, elle me parla le même jour et me voulant déclarer le succès de ses méditations elle commença en ces termes : « Eh, mon cher Père, il ne se faut plus moquer de Dieu. J'ai maintenant reconnu à vue d'œil ce qu'il désire de moi. Je veux être toute à lui et m'évertuer de toutes mes forces de devenir à sa plus grande gloire et bientôt une sainte, non telle quelle, mais une grande sainte. » Et comme je l'eus confirmée en cette bonne résolution et lui [eus] dit ce qui me semblait alors convenable, elle se retira alors toute allègre, et sans communiquer son dessein à personne, elle écrivit, en très belles lettres qu'elle

savait fort bien former et en langue italienne, l'offrande qu'elle fit alors de sa personne à son Dieu, qu'on trouva parmi ses papiers après sa mort.

Offrande qu'elle fait à Dieu de sa personne au premier jour de ses Exercices (1).

Je, Marie Bonaventure, très indigne servante de Jésus-Christ, lequel par son infinie bonté et miséricorde m'a daigné donner ce vendredi 4 de mars 1626 que je commence les Exercices, une si grande force et courage, après plusieurs et diverses inspirations, auxquelles j'ai toujours ingratement résisté, convaincue enfin par l'énergie de la grâce divine, propose en la présence de la Très Sainte Trinité, de la B. V. Marie ma bonne Mère, de sainte Françoise et de sainte Marie-Madeleine ma particulière patronne et avocate, et vous offre, ô Jésus le très adorable et très cher époux de mon âme que j'ai, hélas, offensé des millions de fois, mon bon propos et résolution qui est de ne jamais plus avoir d'amour que pour Dieu, de ne m'attacher jamais à aucune créature où il y pourrait avoir de votre offense et du retardement de votre service, que je désire vous rendre, assistée de votre grâce, sans laquelle je reconnais ne pouvoir adresser une seule bonne pensée vers le ciel, avec le plus grand soin et la plus grande fidélité qu'il me sera possible, et je vous présente, ô mon Dieu, cette offrande et la résolution que je fais de détacher mon cœur de tout ce qui me pourrait retirer de votre service, d'un si bon cœur et si volontiers que si, après vous avoir servi toute ma vie, vous me voulez confiner dans les

(1) Titre ajouté par le traducteur.

enfers, j'en serai très contente pourvu que votre très sainte volonté s'accomplisse en moi (1). *Ce pourquoi je vous soussigne, ô Jésus le créateur et le rédempteur de ma pauvre âme, cette offrande écrite de ma propre main et la dépose en votre très sacré côté, vous conjurant par les mérites de votre précieux sang, de me pardonner tous mes péchés et de ne permettre, ô mon très aimable Jésus, que je vous offense jamais plus à l'avenir, puisque je ne suis plus à moi, ains entièrement à vous. Ainsi soit-il.*

(1) En cet endroit et en plusieurs autres passages des pensées et résolutions de Sœur Marie Bonaventura, le lecteur s'étonnera peut-être de rencontrer cette hypothèse étrange que Dieu veuille jamais confiner en enfer une âme qui possède la grâce sanctifiante, au lieu de lui ouvrir son ciel; et il se demandera comment juger le sacrifice hypothétique de l'éternité bienheureuse, dont on semble ici louer la pratique. Les docteurs catholiques ont depuis longtemps condamné les quiétistes, qui portaient universellement les âmes pieuses à se servir de ces suppositions, comme si c'était là un exercice commun. Cependant ils tolèrent l'expression de cet abandon chez quelques âmes élevées, qui, à l'exemple de saint Paul, veulent se hausser jusqu'à un sacrifice si extraordinaire. Voici comment la chose est formulée dans le XXXIIIe article des conférences d'Issy : « On peut aussi inspirer aux âmes peinées et vraiment humbles une soumission et consentement à la volonté de Dieu, quand même, par une très fausse supposition, au lieu des biens éternels qu'il a promis aux âmes justes, il les tiendrait, par son bon plaisir, dans des tourments éternels, sans néanmoins qu'elles soient privées de sa grâce et de son amour : qui est un acte d'abandon parfait et d'un amour très pur pratiqué par des saints, et qui le peut être utilement avec une grâce très particulière de Dieu par les âmes vraiment parfaites, sans déroger à l'obligation des autres actes ci-dessus marqués, qui sont essentiels au christianisme. » Bossuet, *Instruction sur les Estats d'oraison,* ssconde édition, 1697, liv. X, p. 397. Cf. p. 429-434. Voir aussi les commentaires sur les propositions VIII, IX, X, XI, XII, du livre des *Maximes des Saints,* condamnées par Innocent XII en 1699. Il est clair que les auteurs catholiques n'admettent ce sacrifice, d'ailleurs purement idéal, du bonheur éternel qu'avec toutes sortes de réserves.

Ayant fait cette offrande de sa personne, elle poursuivit les Exercices l'espace de dix jours, dont le fruit se rapportera plus bas. Cependant je peux assurer en toute vérité que pendant ces dix jours d'Exercices spirituels elle ne commit aucun péché, ni mortel, ni véniel, que j'aie pu découvrir, soit en ses confessions qu'elle me fit pendant ce temps, soit en me rendant compte du succès de ses méditations et de ses autres occupations journalières.

Or, outre ses résolutions particulières qu'elle fit alors, elle conçut encore ces générales.

CHAPITRE QUATRIÈME

Résolutions générales qu'elle fit aux Exercices.

La première fut de conserver son âme en la plus grande pureté qui se puisse acquérir en cette vie, se proposant ces cinq marches ou degrés pour y arriver :

1er. De la nettoyer par une bonne confession très exacte et sérieuse et générale des taches de la vie passée, et d'éviter toutes sortes de péché véniel, notamment délibéré.

2me. De s'abstenir même des péchés véniels matériels, savoir des choses qui semblent de soi mauvaises, quoique devant Dieu elles ne soient point péchés, quand elles se font par la véhémence et boutade des premiers mouvements, sans l'advertance de la raison et le libre usage du franc arbitre.

3me. D'éviter voire les choses qui ne sont en soi mauvaises, mais néanmoins telles qu'elles sont réprouvées par les sages et les saints : comme de remuer

[inutilement] la main, en parlant ou marchant, élargir (1) par trop les pieds [ou les croiser] étant assis, et semblables actions qui concernent l'honnêteté, la civilité et la modestie (2).

4me. De tenir tellement en bride ses passions naturelles, que non seulement elles ne l'attirassent point à pécher, ains pas même à troubler le repos de son âme.

5me. De casser l'obligation (3) des peines dues à ses péchés, par les moyens usités en l'Eglise, afin de conserver son âme affranchie non seulement de la souillure de la coulpe, ains encore de la ride de la peine.

La seconde résolution générale, qu'elle fit aux Exercices, fut de faire ses actions tant intérieures qu'extérieures selon la mesure de la lumière et grâces, que Dieu lui avait jà données, ou donnerait à l'avenir, quant à la fin, à la façon et aux circonstances, avec la plus grande perfection dont elle aurait connaissance, se proposant en les faisant pour idée (4), non seulement les plus grands saints, ains encore le Saint des saints, le Dieu Incarné.

La troisième, d'aimer et d'embrasser [la croix] en tout et partout avec un grand désir de beaucoup souffrir pour l'amour de Dieu et de ne se jamais défendre quand les occasions d'endurer s'offriraient, de ne jamais rendre sa croix plus légère, ains de supporter patiemment et de bon cœur toute amertume et disgrâce, toutes sortes d'afflictions licites et bienséantes.

La quatrième, de s'acquérir bientôt une grande sainteté, non pour autre fin que pour la plus grande

(1) Etendre.
(2) Ce 3e degré est en réalité le 5e dans le texte du P. Lancicius.
(3) D'éteindre la dette.
(4) Modèle, idéal.

gloire et le bon plaisir de Dieu qui s'y plaît, pour la recommandation et le fruit des mérites de Jésus-Christ et l'amplification de notre rachat, souhaitant toutes ces choses avec une affection très pure et très désintéressée, quoique par après elle n'en dût recevoir aucune récompense.

Elle se portait avec tant de ferveur et d'affection à l'exécution de ces bons propos, qu'il semblait qu'elle volât par un très ardent désir de les accomplir avec toute la perfection possible, d'où ce fut que dès ce temps elle obéit très ponctuellement non seulement à ses confesseurs, qui lui conseillèrent les actions plus relevées et plus parfaites, ains encore à toutes les inspirations divines, desquelles elle ne rejeta jamais pas une tout le temps qu'elle vécut, elle n'en différa pas une à un autre temps; ains elle les reçut, les embrassa et les exécuta toutes parfaitement, quoiqu'elles l'invitassent et la portassent à des choses très difficiles et pénibles. Elle se sentit en même temps tellement changée par le moyen des Exercices, que toutes les affections désordonnées, qui étaient de longtemps enracinées fort avant en son âme, s'étaient comme évanouïes, et en sorte que ce qui lui avait auparavant tant agréé lui déplaisait extrêmement et lui causait sensiblement un soulèvement d'estomac, comme les choses très sales et très amères ont de coutume de le faire bondir.

CHAPITRE CINQUIÈME

Sa sainte vie après les Exercices.

Son premier soin, après avoir achevé les dix jours d'Exercices, fut de s'efforcer d'atteindre ces cinq degrés,

qu'elle s'était proposés, d'une parfaite pureté de vie. C'est pourquoi elle s'affranchit en peu de jours par le moyen des méditations journalières de la Vie de Notre-Seigneur, par la fuite des occasions de péchés et surtout de l'oisiveté, par la lecture des livres spirituels et par une très exacte retenue de sa langue et la mortification de quelques répugnances, par une soigneuse garde de ses sens et notamment de ses yeux, par l'entremise de la sainte communion réitérée trois ou quatre fois la semaine, par une continuelle demande de l'assistance divine et principalement par une réflexion actuelle sur tout ce qu'elle faisait et disait; Dieu secondant ses saintes intentions, elle s'affranchit, dis-je, des péchés véniels qui se commettent avec délibération, si qu'elle n'apportait souvent aucune nouvelle matière d'absolution à la confession ordinaire, ains était contrainte de s'accuser des fautes de sa vie passée, et ne tombait plus qu'en deux ou trois fautes fort légères, quand par fragilité (ce qui arrivait rarement) elle quittait la méthode tant soit peu de faire toutes ces actions avec la plus grande perfection qu'elle pouvait.

Jamais elle ne se plaignit plus d'aucune chose, jamais elle ne se troubla plus pour accident qui arrivât, quoiqu'elle n'ait pas manqué d'occasions, et bien grandes, de se plaindre et de se troubler. Jamais elle ne perdit plus de temps en oisiveté, jamais elle ne syndiqua (1) plus, soit de parole, soit par pensée, les actions ou les dits des autres. Elle ne reprit plus jamais en aucune personne chose qui fût, pas même par un bon zèle. Elle n'accusa jamais plus personne, elle ne raconta plus les manquements des autres, ains elle les excusa tant qu'elle put, et loua leurs actions,

(1) Critiqua.

[que] quelques autres mauvais juges des faits d'autrui ont coutume de réprouver, soit par parole, soit par pensée.

Or, dès le temps de ses Exercices, elle s'affectionna si parfaitement à la vertu de chasteté, que dès le premier jour jusques au dernier moment de sa vie, elle ne commit aucun péché, soit grand, soit petit, n'aucun manquement contre cette belle vertu, et pour d'autant mieux conserver son âme pure et nette de toute pensée, quoique non volontaire, de l'impureté et des choses non mauvaises ains naturelles, elle se fit quitte de plusieurs dévotes images et de grand prix, qu'elle avait en sa chambre, façonnées par les meilleurs et les plus délicats pinceaux d'Italie (1), et qu'elle avait auparavant grandement affectionnées, seulement parce qu'il y avait des corps d'enfants ou tout nus ou mal couverts. Elle se fit pareillement quitte de tant de livres qui ne traitaient pas des choses spirituelles (2). Elle n'usa plus de confections aromatiques, ni de parfums, ni d'aucune chose précieuse, retenant seulement sa cuillère et sa fourchette d'argent. Elle s'abstint à l'avenir de l'attouchement quoique très honnête de ses compagnes et de leurs habits; et comme elle avait auparavant remarqué et expérimenté que les discours avec les personnes séculières faisaient perdre beaucoup de temps et couvraient de poussière mondaine les cœurs des religieuses, elle s'en défit entièrement ne voulant pas même parler à ses parents, sinon en cas de grande nécessité, et ce en trois mots, en quoi elle foula généreusement aux pieds des grands respects humains, ayant refusé de parler à des personnes d'illustre

(1) A magni nominis antiquis pictoribus miro artificio pictas.
(2) Cette phrase dans l'original vient après la suivante.

qualité, en la compagnie desquelles elle s'était autrefois grandement complu.

Pour la même raison, elle s'abstint de plus envoyer ou de recevoir aucun présent, ce qu'elle avait auparavant soigneusement pratiqué, et ne voulut plus, même dans le monastère, discourir des choses indifférentes, (et) sauf nécessité, ou lorsque la loi de la charité le requérait visitant quelque malade, avec une constance si généreuse, qu'elle ne parlait pas même à ses confesseurs, sinon pour se confesser et recevoir leurs avis. Et pour se consacrer plus pleinement à la Majesté divine, elle tondit ses cheveux qu'elle portait fort longs, non sans beaucoup de vanité et perte de temps. Elle quitta tout meuble curieux, précieux et superflu, se contentant d'un simple habit de laine et de lin. Elle bannit semblablement de sa chambre toute sorte de fleurs, même les artificielles qu'elle savait artistement élaborer et proprement façonner. Elle se défit aussi d'un reliquaire et d'une croix d'argent qu'elle avait, se contentant d'un petit sac de cuir, pour y mettre les reliques de quelques saints, une petite image de sainte Eulalie, deux médailles de saint Charles Borromée et de sainte Françoise, sa profession écrite de sa main et une offrande de sa personne à Notre-Dame, qu'elle portait à son cou.

Elle s'étudiait particulièrement d'employer tout son temps en des actions méritoires; c'est pourquoi elle offrait à Dieu toutes ses œuvres, par un très parfait motif de charité, savoir purement pour l'amour de sa bonté divine singulièrement aimée, sans avoir égard à aucune récompense, pas même à celle de la vie éternelle. Elle tâchait de faire toutes ses œuvres selon les lumières que le Ciel lui communiquait, de les faire avec une très ardente ferveur, avec des actes intérieurs

de la plus grande intention (1) qu'elle pouvait, pour donner plus de gloire et de contentement à son Dieu. Au choix des actions, elle s'arrêtait particulièrement à celles qui semblaient plus parfaites, plus nécessaires et de plus grand mérite.

Elle employait tout le temps qui lui restait (après le travail manuel qui lui était enjoint par ses supérieures) à la prière en un lieu plus proche du Saint-Sacrement qu'elle pouvait trouver, et ce avec une affection si grande, que nulle occupation ne lui était autant agréable; tant la Majesté divine s'était unie et son corps et sa belle âme [dès le début des Exercices spirituels et pour toujours].

Il semblait aussi qu'ès offices manuels et sujets à distractions, elle priât incessamment, car elle n'avait pas son âme seulement unie à son Dieu par l'offrande souvent réitérée qu'elle lui en faisait, mais encore parce que la même offrande était remplie de très ardentes affections envers Dieu, avec une ferveur d'un cœur tout embrasé et comblé d'amour divin. [En quoi elle imitait les Esprits angéliques, qui se rendant attentifs à la garde de la création, ne cessent point pour cela de contempler la Beauté divine ni d'en jouir.]

CHAPITRE SIXIÈME

Elle fait de nouveau les vœux, se donne à la Vierge et a des admirables goûts de piété.

Or, comme elle savait que la sentence de notre Père (2) saint Ignace est très vraie, que *ceux qui sont*

(1) Intensité.

(2) Comme Lancicius écrit seulement : *illam sancti Ignatii sententiam*, cette façon de traduire donne à penser que le traducteur est un Jésuite.

libéraux envers Dieu l'expérimentent aussi libéral envers eux; et que le bruit courait (fondé en l'opinion de Martin Navarre [1]) que ce monastère où elle résidait n'était pas sujet ni obligé aux trois vœux substantiels de la religion, elle conçut d'elle-même une certaine formule [par laquelle elle s'obligeait à perpétuité aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance,] écrite de sa main et enclose en son reliquaire, qu'elle porta toujours sur sa poitrine avec une lettre écrite d'une dévote sincérité et candeur à la bienheureuse Vierge Marie : la voici de son italien :

Je, Marie Bonaventure, institue, en la présence de la Très Sainte Trinité, la très heureuse Vierge Marie mon héritière, lui donnant irrévocablement mon âme, mon cœur et mon corps, toutes mes puissances et tous mes sens, et propose de n'en vouloir user à l'avenir sinon selon son [2] *bon plaisir : en témoignage de quoi j'appelle mon Ange gardien, ma mère sainte Françoise, sainte Marie Madeleine et tous mes saints patrons, avec toute la cour céleste. Ecrit de ma main le huitième d'août de l'an mil six cent vingt-six.*

Etant plus fortement obligée à Dieu par ces vœux et cette donation de sa personne, elle commença de l'expérimenter plus libéral en son endroit, qu'elle n'avait fait auparavant tant en autres choses qu'en un triple goût auquel elle parvint en un bien éminent degré.

Le premier fut un goût continuel de Dieu et des choses divines, par le moyen duquel elle ne ressentait

(1) Martin Azpilcueta, surnommé le Docteur Navarrais (1494-1586), occupa longtemps à Rome la charge de Pénitencier. Il pouvait donc bien connaître la situation particulière des Oblates. — Voir Hélyot, l. c. p. 214-215.

(2) Par erreur, il y a *votre* dans le ms.

aucun ennui ou lassitude, voire même non volontaire, en l'oraison, en la lecture spirituelle, aux sermons pour longs qu'ils fussent, ni en quelque autre fonction spirituelle, à laquelle elle s'employait autant que les occupations temporelles du monastère lui permettaient, signamment à la méditation à laquelle elle donnait plusieurs heures le jour, en laquelle le corps obéissait en sorte à l'âme plongée dans les amours divins qu'on la voyait se réjouir et récréer sensiblement lorsqu'on lui permettait de s'employer aux fonctions spirituelles, ce qui est plus admirable en cette vierge qui auparavant avait bien de la peine d'ouïr une messe de demi-heure et fuyait ordinairement la messe des prêtres qui l'employaient tout entière.

Le second goût que le ciel lui élargit, fut touchant les vertus et la sainteté à laquelle elle aspirait et se portait avec tant d'ardeur, que sans autre considération ou estimation des causes ou motifs qui portent à la pratique des vertus, à la seule appréhension et simple vue de quelqu'une, elle était emportée et comme traînée à l'exercer et à l'acquérir avec une ardente affection et une volonté toute efficace, tout en la même façon que saint Bernard [serm. 20 in Cantica] décrivant les hommes parfaits dit : *Omne tanquam naturaliter et malum respuunt, et quod bonum est amplectuntur* (1); ils rejettent tout comme naturellement le mal et embrassent la vertu, et comme le Père André Frusius soulait (2) dire de notre Père saint Ignace, ainsi que le rapporte le Père Orlandin [l. XVI, n. 123] (3), *qu'il semblait que la grâce de Notre-*

(1) P. L., t. 183, col. 871.
(2) Avait coutume de.
(3) *Historia Societatis Jesu* (Anvers, 1620), p. 423.

Seigneur lui était comme naturelle, tant il était prompt et constant à pratiquer la vertu sans jamais cesser en quelle part qu'il se trouvât, suivant cette belle sentence de saint Ambroise qui dit que c'est le propre de la vertu accomplie de tout point, de retenir en sorte la persévérance de la volonté que la volonté imite l'enfance, et l'usage la nature, *ita tenere perseverantiam voluntatis, ut voluntas infantiam, usus imitetur naturam* [In Luc. l. VIII, n. 57] (1). Et l'expérience fit voir que cet admirable goût de toutes les vertus ne fut pas infertile ni sans de bons fruits par les actes tout à fait héroïques et éminents qu'elle pratiqua, principalement d'humilité et de la patience qu'elle embrassait avec une grande avidité, et s'opposait fort et ferme à ce qu'on ne l'empêchât point en l'exercice quand les occasions s'en présentaient, souffrant avec un cœur allègre et constant les injures quoique grièves dont ses égales la chargeaient souvent pour la voir ainsi retirée et étrange, et s'étudiait sur toutes choses au mépris de soi-même, et quand elle était vilipendée des autres, c'était lors qu'elle triomphait d'aise, principalement quand elle était bafouée de celles avec lesquelles elle avait autrefois noué des familiarités très étroites et de la compagnie desquelles elle s'était tout à fait retirée pour s'adonner entièrement aux choses divines.

Le troisième goût que le ciel lui donna en ce changement de vie fut une faim et soif insatiables de vivre parmi toutes sortes d'adversités et d'afflictions, notamment de celles qui attaquaient sa bonne renommée, sa propre estime et son honneur, ce pourquoi elle me pressait souvent que je lui impétrasse de Dieu

(1) P. L., t. 15, col. 1782.

des continuelles et toujours nouvelles occasions d'endurer des événements très griefs et très fâcheux, lesquelles encore qu'elles ne lui manquassent pas, notamment des calomnies, des mépris et des détractions dont elle était fort souvent attaquée, Dieu le permettant ainsi, néanmoins elle en désirait des nouvelles et des plus grandes, comme si elle n'eût rien souffert, et quant à ce qu'elle endurait, c'était avec une joie et un contentement sensibles, accompagnés d'un ardent désir de souffrir davantage, ne ressentant en son âme aucune inquiétude ni aucun trouble, mais au contraire une paix inconcevable.

Outre ce désir et amour insatiable des croix intérieures, elle en souhaitait encore des extérieures et corporelles. Elle se disciplinait tous les jours deux fois longtemps et d'une bonne main. Elle lavait aucune fois parmi la semaine les marmites et les plats à la cuisine et aidait tant que ses occupations lui permettaient les sœurs coadjutrices employées à ces œuvres serviles, ou bien elle les faisait en leur place, mais en cachette pour n'être vue des autres qui l'en eussent louée, mais quand elle savait que celles de ses compagnes qui étaient plus politiques et séculières que spirituelles se moqueraient d'elle, elle les exerçait en leur présence, allait quérir le bois nécessaire à la cuisine ou autre part, avec quelque chambrière (1) de la maison, ou bien elle faisait quelque autre chose vile et abjecte, d'où elle espérait du rabais, du mépris et de la moquerie.

(1) « Outre les Converses destinées pour la Communauté, chaque Oblate a encore une servante, à qui elle donne l'habit de Converse. » Hélyot, p. 214.

CHAPITRE SEPTIÈME

Elle hume un sale et vilain pus. — Sa vie jusqu'à sa dernière maladie.

Sa charité envers le prochain, correspondant à celle qu'elle portait à Dieu, la portait à soigner souvent les malades de la maison (1). Comme elle servait une fois une chambrière qui était fort malade et avait les mains toutes ulcérées et remplies d'ordure et de pus fort sale, puant et vilain, elle me demanda s'il lui était loisible à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, de saint François Xavier, de sucer l'ordure qui en sortait en abondance : ce que lui ayant permis, elle le fit avec tant de dextérité que la malade même ne s'en donna pas de garde; car comme cette vierge incomparable eut ôté de ses mains des herbes médicinales avec lesquelles elle les enveloppait tous les jours, lesquelles étaient remplies de ce puant et horrible pus, elle les porta hors de l'infirmerie, où elle les suça et avala en la seule présence de Dieu et des anges, avec un contentement inexplicable, comme si ce pus eût été plus doux qu'un rayon de miel.

Encore qu'elle eût volontiers employé, s'il eût été en sa puissance, et tout le jour et toute la nuit en la prière, néanmoins quand elle savait que quelqu'une de la maison était malade et peu ou point visitée ou consolée des autres, elle soustrayait quelque heure de ses oraisons qu'elle avait libres et volontaires, pour l'aller consoler par ses saints discours, tâchant d'ho-

(1) Phrase ajoutée par le traducteur.

norer en elle Notre-Seigneur. [Sa conversation n'avait rien de morose ni de chagrin; mais elle était joyeuse avec gravité et pieuse avec gaîté.]

Elle passionnait (1) grandement que toutes les religieuses du monastère, notamment les plus jeunes, s'adonnassent à bon escient aux exercices spirituels. C'est pourquoi, outre le très bon exemple qu'elle leur donnait par sa vie irréprochable et fervente, et les dévotes prières qu'elle offrait à Dieu à cet effet, elle leur discourait souvent des choses spirituelles, pour par ce moyen les embraser à l'amour des choses célestes et au mépris des mondaines.

Encore que, devant sa conversion aux Exercices, elle aimât d'une affection démesurée ses parents et se troublât à la moindre digrâce qui leur arrivât, néanmoins après qu'elle se fut entièrement consacrée à Dieu comme j'ai dit, elle dompta tellement et tout à coup cette affection déréglée, qu'encore qu'aucuns tombassent malheureusement malades ou s'embarrassassent dans des grands procès, où il s'agissait de la perte de milliers d'écus, elle reçut toutefois ces nouvelles sans aucuns troubles et sans aucune tristesse, mais plutôt avec un grand repos et calme de sa conscience, non plus ni moins que s'il ne lui eussent en rien touché ni appartenu. Comme cinq de ses plus proches parents tombèrent en un même temps malades, elle demanda un congé à sa supérieure qui lui refusa tout à plat (2), encore qu'elle l'accordât ordinairement aux autres en semblables occasions : ce qu'elle prit de bonne part, et même s'en réjouit, réputant ce refus comme un oracle parti de la bouche de Dieu; et comme une

(1) Désirait.
(2) Tout net.

ancienne religieuse qui avait beaucoup de crédit en la maison lui promit de s'entremettre pour son congé, elle la pria bien instamment de ne le pas faire, jusqu'à lui dire que, si elle l'impétrait, elle ne s'en servirait point, jugeant que ce n'était pas une chose bienséante aux serviteurs et servantes de Dieu d'user de congé obtenu par importunités.

Cela se trouva encore d'excellent en elle après qu'elle eut fait les Exercices, qu'elle ne désira jamais plus chose aucune, quoique bonne et louable, avec (désirs,) anxiété, trouble ou empressement qui s'éloignât tant soit peu du contrepoids de la juste balance de la raison, mais comme une dame et empérière (1) de ses affections, elle ne les suivait point, ains les adressait où Dieu et le trébuchet (2) de la droite raison les appelaient; et ne se troublait jamais pour aucun sinistre événement, soit propre, soit d'autrui, car tout son désir était, suivant ce que le ciel lui avait départi aux Exercices, de mouler, niveler et ajuster l'état de son corps et de son âme sur le modèle du Verbe incarné et de ses saints, et de leur procurer une paix et sérénité semblable ou approchant celle des anges, et l'amour et l'affection envers les choses divines.

CHAPITRE HUITIÈME

Sa dernière maladie et ses souffrances (ce)pendant la même.

Comme elle courait à grands pas, ou pour mieux dire comme elle volait à tire d'aile en la lice des

(1) Souveraine maîtresse.
(2) Poids.

parfaites vertus, Dieu la trouvant déjà mûre pour le ciel, l'appela à soi par l'entremise d'une pleurésie très aiguë jointe à une fièvre très ardente qui la tourmentèrent, comme le fin or dans le creuset, l'espace de quatorze jours. Or le commencement de sa maladie ne menaçant d'aucun danger de mort, elle fit grande instance auprès d'un serviteur de Dieu, qu'il lui impétrât de la Majesté divine des très cuisantes douleurs en cette sienne maladie, et elle eut l'entérinement de sa requête, car elle endura de si griefs et si cuisants tourments, tant de sa pleurésie que de sa fièvre, qu'elle me dit quelques jours devant sa mort que jamais elle n'en avait souffert de semblables, particulièrement les derniers jours auxquels ils redoublèrent leurs pointes. Elle les endura néanmoins avec une générosité et constance incomparables, et comme après une agonie de plusieurs heures où ils avaient été encore plus cuisants que de coutume, je craignais que pour la véhémence et grandeur de sa peine elle ne fût tombée en quelque petite impatience intérieure, je lui conseillai de se confesser : elle me répondit naïvement avec sa candeur ordinaire qu'elle avait enduré toutes ses douleurs sans aucune impatience et sans aucun trouble d'esprit et de son âme, voire même avec une grande allégresse intérieure et un grand désir d'en souffrir davantage et des plus grandes. C'est pourquoi comme on lui commandait de lâcher la bride et la bonde aux gémissements et aux cris, qui étaient propres et comme nécessaires pour la soulager, elle, faisant de nécessité vertu, les offrait tous et les unissait aux douleurs de Jésus-Christ, souffrant avec une grande affection et ferveur d'esprit, réitérant souvent ces paroles : « *Propter te Domine; [et] tibi (Domine);* pour l'amour de vous, mon Seigneur; pour vous, mon

Seigneur » ; signifiant par là qu'elle faisait l'obéissance, qu'elle les endurait simplement et purement pour l'amour de Dieu, et qu'elle lui offrait de bon cœur.

Les personnes, voire les plus parfaites, quand elles prient longtemps, ne peuvent pas toujours conserver la ferveur ordinaire ; néanmoins notre dame Marie, durant les [dix-]huit heures qu'elle agonisa, fut toujours conjointe à Dieu d'esprit, nonobstant les très cuisantes douleurs, qu'elle souffrit et supporta avec des affections très embrasées de l'amour de Dieu, et pendant ces élans et les affections très ardentes qu'elle ne pouvait contenir au dedans, on l'oyait souvent dire : « *Cupio dissolvi et esse cum Christo ; non plus Domine, non plus. O dilecte Deus, quando te videbo? Accipe me Domine ; (accipe me :) verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.* Je souhaite d'être déliée et d'être avec Jésus-Christ ; pas davantage, Seigneur, pas davantage. O très cher et très aimable Jésus, quand aurai-je le bonheur de vous voir ? Recevez-moi, mon Seigneur, recevez-moi ; mais que votre volonté se fasse et non pas la mienne. » Ce qu'elle réitérait souvent avec un esprit tout brûlant d'amour, étendant les bras vers le ciel avec une voix si perçante et avec des si hauts cris, qu'il semblait que son cœur saillît de sa poitrine. Et comme un prêtre séculier, auquel la vertu de cette vierge n'était pas connue, craignait qu'elle ne dît ces choses plutôt pour abréger ses douleurs [et] être quitte de ses croix qu'autrement, je lui demandai s'il était ainsi. Elle répondit, ô réponse d'un cœur apostolique, qu'elle était prête d'endurer les peines d'enfer si Dieu le voulait ; mais comme elle savait qu'elle glorifierait mieux et plus parfaitement son Dieu au ciel qu'en terre, ou qu'en enfer, elle soupirait et haletait après lui pour cette seule cause.

CHAPITRE NEUVIÈME

La belle protestation qu'elle fit devant sa mort.

Comme il lui fallut administrer les derniers sacrements, elle me pria, auparavant que de recevoir le sacré viatique, de lire en son nom, puisque la violence de la douleur ne lui permettait point de lire elle-même, quelque écrit secret qu'elle avait couché, peu avant sa maladie, en ces termes traduits de l'italien, que je lus devant le Saint-Sacrement exposé dans le sacré ciboire sur un petit autel qu'on avait dressé en sa chambre :

« Mon Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu, mon Créateur, mon Rédempteur et mon cher Maître, me voyant en ce dernier moment de ma vie et en terme de bien tôt] comparaître devant votre très juste tribunal et divine présence, et désirant de passer de cette vie en l'autre comme il est bienséant à votre très humble servante, je fais devant votre très sainte Majesté cette profession de foi, espérance et charité :

» Je crois très fermement tout ce que croit notre Mère la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et suis prête d'épancher jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour chacun article de notre sainte foi, soit jà déclarée, soit qui se déclarera après mon décès, que je crois déjà virtuellement et le confesse, et je veux que ce passage de cette vie en l'autre soit une protestation et une profession de notre sainte croyance.

» Et encore que je sois très indigne de tout bien, que je sois chargée de beaucoup de péchés, et que

je ne puisse rien mériter de moi-même, néanmoins appuyée sur l'infinie charité de votre infinie miséricorde et sur le précieux mérite de votre vie, passion et mort très ignominieuse, ô Jésus mon Rédempteur, j'espère inébranlablement la gloire éternelle et toutes les aides nécessaires pour y arriver, me fortifiant en cette espérance par l'intercession des Saints dont j'implore l'assistance, principalement de la Bienheureuse Vierge Marie, ma Dame et ma Mère, de mon Ange gardien, de sainte Françoise, de sainte Marie Madeleine et de tous mes autres patrons, et encore par la communion des Saints, dont nous jouissons en l'Eglise catholique ; et je veux vivre et mourir en cette espérance.

» De plus souhaitant, très vile créature que je suis, votre plus grande gloire, je vous aime, mon Dieu, mon Seigneur, mon Créateur, mon Père et tout mon bien ; et vous désire toutes sortes de biens au delà de toutes choses créées, désirant que moi et toutes les créatures raisonnables, vous servions et vous aimions le plus parfaitement que faire se peut ; et je veux que toutes les respirations et les pas de ma vie, et ce mien passage en l'autre, soient une protestation irrévocable de cet amour immuable envers vous, ô mon Dieu, mon Seigneur, mon Créateur, mon Père et tout mon bien.

[» J'adore et révère avec toute l'affection possible votre infinie Majesté divine, comme le principe et la source de tout vrai bien et comme le Maître suprême de toutes les créatures, reconnaissant ma bassesse et ma débilité, et vous rendant honneur non seulement dans le ciel où est le trône de votre gloire, mais encore dans tous les lieux où se garde le très saint Sacrement de l'Autel, et dans toutes les parties du

monde, que vous remplissez de votre immensité divine et de votre vraie et réelle existence, principalement en tous les endroits où par moi et par d'autres de vos créatures ingrates vous fûtes offensé, ô mon Dieu très aimé, mon Seigneur et mon Père (1).]

» Je déteste et désavoue tous les péchés de ma vie passée. Je les abhorre sur (2) toute sorte de maux, désirant de plutôt mourir et d'être condamnée aux flammes d'enfer que de plus offenser votre Majesté divine par un péché véniel de volonté délibérée. Et si je pouvais par mes souffrances empêcher les péchés futurs, j'offre mon âme et mon corps à tous les martyres imaginables, et même aux peines d'enfer, pourvu que cessent toutes les offenses contre votre Majesté divine, ô mon Dieu, mon Seigneur, mon Créateur, mon Rédempteur, mon Père et tout mon bien.

» Je vous rends grâces de toute l'étendue de mes affections pour tous les bénéfices naturels et surnaturels, communs et particuliers, connus et inconnus, que j'ai reçus et recevrai encore en cette vie et en l'autre; et comme je ne peux offrir chose aucune qui leur corresponde mieux, je vous offre, ô Père éternel, mon Dieu et mon Seigneur, les précieux mérites de Jésus-Christ votre cher Fils, mon Rédempteur, mon Père et mon Epoux, et en l'union de ces infinis mérites, je m'offre entièrement, mon âme et ses puissances, mon corps et ses sens et toutes ses facultés, désirant qu'avec toutes leurs opérations faites selon votre bon plaisir, je vous sois une hostie très agréable, que je vous donne du contentement et que j'apporte

(1) Cette longue omission s'explique par la ressemblance de la finale avec celle du paragraphe précédent.

(2) Plus que.

quelque consolation à votre Majesté divine, et maintenant et durant la bienheureuse éternité, et tout ensemble, je vous offre les mérites de tous les Bienheureux, ceux de notre mère la sainte Eglise, désirant de couvrir ma pauvreté et mon indignité morale et naturelle par ces richesses puisées dans le trésor des mérites de mon Seigneur Jésus-Christ.

» Je demande humblement pardon à tout le monde de tous mes péchés, de mes mauvais exemples et des fâcheries que j'ai apportées à plusieurs, principalement à la Révérende Mère Supérieure de cette maison et à mes Révérends Pères confesseurs. Je dis et donne le dernier adieu à toutes mes sœurs. Je les embrasse en Notre-Seigneur comme mes dames et mes chères mères, et les remercie pour tous les bénéfices que j'ai reçus d'elles et la bienveillance qu'elles m'ont temoignée sans aucun mien mérite. Je recommande ma pauvre âme à leurs prières et dévotions, en l'union des mérites de Jésus-Christ, mon Rédempteur, et de notre mère la sainte Eglise.

» Et je m'offre à vous, ô mon Dieu, mon Seigneur, mon Créateur, mon Rédempteur, mon Père, mon Epoux et tout mon bien, avec tous mes bons désirs et mes vœux, que vous m'avez inspirés, et me livre entre vos très charitables mains, afin que vous daigniez recevoir cette pauvre âme indigne de tout bien et la revêtir de la robe nuptiale avec laquelle elle puisse dignement comparaître devant votre divine présence, vous être agréable et vous louer, glorifier et aimer tant que faire se peut durant l'étendue de la bienheureuse immortalité ; et en outre je renonce de bon cœur à mon intérêt et même à la gloire des bienheureux, si votre gloire, votre honneur et votre bien le requièrent, car je les préfère à tout mon bien, mon bonheur et à

mes profits tant spirituels en ce monde que célestes en l'autre, ne désirant rien que vous, et en vous rien que votre plus grande gloire, et que tout le monde vous aime et chérisse, à quoi je m'offre pour toujours, je me dédie et me consacre à vous, ô mon Dieu, mon Créateur, mon Rédempteur, mon Seigneur, mon Père, mon Epoux et tout mon bien et que je désire louer, respecter et aimer tant qu'il est possible. Amen, Amen, Amen.]

» Je recommande mon esprit entre vos mains, car vous m'avez rachetée, Dieu de vérité, le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

CHAPITRE DIXIÈME

Elle reçoit les derniers Sacrements et meurt en Dieu.

Cette protestation étant intelligiblement lue, elle reçut le sacré Viatique avec sa dévotion et ferveur ordinaire ; puis la dernière onction avec le même sentiment de piété qui excitait les assistants à la dévotion.

Elle passa tout le temps de sa maladie avec un grand repos et une grande paix de sa conscience, et encore que de temps en temps elle regrettât ses années écoulées en légèretés et vanités, elle le faisait néanmoins avec une douleur filiale, sans intérêt ou empêchement de la paix intérieure de son âme, avec l'espérance de la miséricorde divine, par l'assistance des mérites de Jésus-Christ.

Pendant tout le même temps elle obéit ponctuellement en toutes choses aux sœurs qui avaient charge d'elle, sans qu'elle se plaignît jamais de rien.

Quand quelqu'une la priait de se souvenir d'elle au ciel, elle lui promettait modestement, mais avec assurance et comme certaine d'y aller; et à cette occasion, elle dit qu'elle tirerait avec elle une des sœurs; et comme on lui demanda qui était celle-là tant heureuse, elle répondit non de parole, ains de sa face qu'elle tourna aussitôt vers la sœur Flavie Domitille Maxime (1), avec laquelle elle soulait discourir des choses divines; et il arriva comme elle le dit, car elle mourut quinze jours après elle, lui ayant au préalable obtenu, après son décès, une parfaite contrition de ses péchés, comme elle lui avait promis en étant priée.

Pendant ce même temps elle excitait souvent les sœurs à l'étude de la perfection, et particulièrement au mépris des choses qui retirent les personnes de s'y adonner. C'est pourquoi elle s'accusait grandement de la tiédeur de sa vie passée, de la perte de tant d'années mal employées et tant de mérites et de couronnes perdues pour le ciel.

Elle ne cessait de bénir Dieu avec un très grand ressentiment de son âme, et le jour qu'elle s'était enfermée pour vaquer aux Exercices de saint Ignace, parce qu'elle connaissait alors plus clairement de combien grands profits et grands biens ces saints Exercices étaient la source, et dont son âme se trouvait alors comblée; et ajoutait aux assistants qui l'écoutaient, que si Dieu lui rendait la santé, elle les voulait réitérer tous les mois, tant qu'elle vivrait. Quand les médecins l'avisèrent qu'il n'y avait aucune espérance de guérison, elle reçut leur avis sans se troubler ou

(1) *Maxime*, en latin *Maxima*, nous semble aussi la traduction d'un nom patronymique italien, celui des *Massimi*. Le texte italien du P. Casalicchio porte *Massima*.

attrister tant soit peu, ains avec une sérénité et résignation parfaite de sa volonté, [la conformant] avec la divine, passant ce peu de vie qui lui restait en des actes très fervents et surnaturels, comme lorsqu'elle était en pleine santé, nonobstant les continuelles et cuisantes douleurs. Elle se servait de tout ce qu'on lui faisait prendre pour le soulagement de son mal et de ses souffrances, ou pour un peu renforcer sa faiblesse, non pour se soulager ou reprendre vigueur, ains par une réflexion actuelle de l'amour de Dieu pour lequel elle le prenait. Ainsi elle rinçait et humectait sa bouche, elle tournait tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, et faisait tout le reste qu'on lui faisait faire, pour cette seule cause d'amour, et pour l'exécuter avec plus de mérite, et à celle fin qu'il fût plus agréable à Dieu.

Elle impétra de la Prieure (1) et de moi que tout ce que la charité des bonnes sœurs, qui avaient charge d'elle, lui ferait faire de l'ordre des médecins, touchant sa maladie, elles lui fissent faire par obéissance, et non seulement parce que les médecins l'ordonnaient : aussi les regardait-elles en tout ce qu'elles lui commandaient par un motif surnaturel, assaisonnant saintement le tout par une façon d'opérer surnaturelle, pour l'accroissement de ses mérites et pour la plus grande gloire de Dieu, comme elle l'avait appris en faisant les Exercices.

Approchant à sa fin, elle renouvela ses vœux de pauvreté, chasteté et obéissance devant la Supérieure du monastère; elle réitéra toutes les protestations, que j'ai ci-dessus rapportées, disant et redisant souvent

(1) De la Présidente, *a monasterii præside*. « La Supérieure, dit Hélyot, a le nom de Présidente, et elle est perpétuelle. »

avec une grande ferveur tant du corps que de l'âme : « *In œternum et ultra;* A tout jamais et plus outre » ; souhaitant de louer et d'aimer Dieu le plus parfaitement que faire se pourrait, non seulement durant la bienheureuse éternité, ains encore au delà, si faire se pouvait. Par après, elle demanda qu'on lût à haute voix le Psaume cent-deuxième qui commence : *Benedic anima mea Dominum, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus;* Mon âme, bénis le Seigneur, et tout ce qui est dans moi bénisse son saint nom, et ce qui suit, qu'elle écouta avec une grande dévotion et ferveur d'esprit, ajoutant presque à chaque parole ses affections, s'arrêtant plus longtemps en quelques sentences du psaume, qui lui agréaient davantage. Puis elle pria tous les assistants de se mettre à genoux et de lui impétrer un heureux partement de cette vie, afin qu'elle pût bientôt aimer plus parfaitement son Dieu : ce que faisant, et lisant (1) les prières du Rituel, elle baisait souvent les plaies du Crucifix qu'elle tenait en main, et ne pouvant contenir au dedans les sentiments de dévotion qu'elle avait, et dont sa belle âme était toute comblée, elle disait de temps en temps : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto,* et : *In te Domine speravi; non confundar in œternum,* et : *In manus tuas Domine commendo spiritum meum; redemisti me Deus veritatis;* Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, ou : Mon Seigneur, j'ai espérance en votre bonté, je ne serai point confuse durant l'éternité, et : Mon Seigneur, je recommande mon esprit entre vos mains; car vous m'avez rachetée, Dieu de vérité. Et elle s'écria deux fois : « Ce qu'il me fait mal de ce que je ne peux point parler. » On

(1) Pendant que nous le faisions et lisions.

lui en demanda la cause et elle répondit : « Parce que je ne peux point louer Dieu de bouche comme de cœur, afin que non seulement mon cœur et mon âme, ains encore ma chair se réjouisse en son Sauveur. » Mais comme on lui dit que Dieu qu'elle avait en son cœur et en son âme, oyait très bien la voix de l'esprit, quand il lui parlait, elle se tut acquiesçant à cette réponse.

Or comme elle avait passé tout le temps de son infirmité sans aucun péché, sans aucun troublement d'esprit et sans aucun scrupule, le diable lui fit avoir cette pensée une heure devant sa mort, qu'il restait encore en son âme quelque péché caché, pour lequel Dieu ne la voulait point exaucer, encore qu'elle demandât avec tant de ferveur de vitement mourir, et qu'il la tenait confinée en ces vallons de misères, pour être indigne de sa présence ; mais après qu'elle m'eut découvert cette pensée, — car je demeurai les dix-sept dernières heures de sa vie auprès d'elle sans m'en départir pour aucune nécessité corporelle — la tentation de l'ennemi qui lui suggérait désespoir, s'enfuit en un moment.

Ces choses étant faites, elle pria qu'on lui appliquât l'indulgence plénière que le Pape Urbain VIII lui avait envoyée. Après quoi elle rentra en ses affections ordinaires, qui se découvraient en sa face, en ses yeux fichés au ciel et ès gestes de ses mains, réitérant souvent cette sentence : *Jésus et Marie soient en ma compagnie.* Enfin elle perdit l'usage de sa langue et de tous les autres sens, et ses douleurs cessant environ un demi-quart d'heure, [dans l'attitude de la modestie,] elle rendit saintement sa belle âme à son Dieu, le 26 de février de l'an 1627, entre huit

et neuf heures du matin (1), étant âgée de 25 ans; et encore qu'elle n'ait pas passé un an entier en cette sainte vie, on peut dire véritablement d'elle ce que le Saint-Esprit avance en la Sapience, chapitre 4e : *Consummata in brevi, explevit tempora multa;* étant bien tôt emportée, elle a vécu longtemps, et ce que saint Thomas parlant de quelques saints plus signalés rapporte en la question 17, chap. 7me (2) : *Unus [ab altioris sanctitatis gradu incipit, quam] sit summum alterius ad quod per totam vitam suam alter perveniet;* un commence par un degré de la sainteté plus relevé que n'est le plus haut auquel un autre parviendra par les actions de toute sa vie.

Marie Bonaventure avait promis à sa chère compagne Flavie Domitille Maxime qui l'en avait priée, de lui obtenir de Dieu une vraie et parfaite contrition de ses péchés, quand il l'aurait retirée de ce monde; et le même jour qu'elle mourut, Flavie Domitille, ne sachant encore rien de son décès, ressentit en son âme une si grande douleur de ses fautes qu'elle tomba en pâmoison, tant elle fut violente, et croyait qu'elle s'en allait mourir, [tout à fait de la même façon que sainte Catherine de Sienne obtint pour le B. Raymond la contrition de ses péchés et d'abondantes larmes, au témoignage du B. Raymond lui-même et de saint Antoine (3),] comme elle dit à son confesseur le

(1) Il y a dans le latin *intra 17 et 18 diei horam;* ce qui pourrait signifier d'après le contexte : à la suite d'une agonie de 17 à 18 heures, à moins qu'il ne faille traduire : entre 5 et 6 heures du soir.

(2) Opusc. XVII (*Contra pestiferam doctrinam retrahentium homines a religionis ingressu*), c. VII. (Paris, Guillaume Pelé, 1634, p. 210.)

(3) Saint Antonin, archevêque de Florence, qui s'appelait Antoine de son nom de baptême.

P. Nicolas Zucchio (1) de notre Compagnie, qui m'en fit par après le récit. D'où cette bonne vierge connut que Marie Bonaventure lui avait impétré de son Dieu au ciel cette contrition de ses péchés. Une autre personne que je connais bien particulièrement, pria la même Marie Bonaventure, le jour devant sa mort, [d'intercéder pour elle au ciel et] de lui faire sensiblement savoir qu'elle jouissait de la gloire après son décès, ce qu'elle lui promit avec sa candeur et franchise ordinaire, et l'accomplit; car le jour après son décès, cette personne qui vit encore, et partant ne veut être nommée, ressentit en soi un grand changement en une chose très difficile; car dès ce même jour elle acquit divinement, non seulement en la partie supérieure de l'âme, un plus grand goût et contentement en toute sorte d'adversité, de contrariété et de persécution — dont elle était alors grandement accueillie par des personnes de grande autorité —, mais encore en la partie inférieure, ce qu'elle n'avait auparavant, en laquelle elle commença à ressentir beaucoup moins de répugnance, ensemble un naturel et non volontaire sentiment de la croix, et acquit une si grande paix et tranquillité d'esprit, comme si ces persécutions et ces adversités, et toutes les autres qui suivirent par après, quoique très grièves et très fâcheuses en soi, ne l'eussent nullement attaquée, ains toute autre personne étrangère et inconnue, et le tout avec une certaine allégresse de la partie inférieure, et un domaine et maîtrise sur la crainte et tristesse naturelles, desquelles néanmoins les hommes, quoique justes et parfaits, sont souvent touchés, quoique contre leur gré et sans leur

(1) *Zachio* dans Lancicius. Il s'agit du P. Nicolas Zucchi (1586-1670), qui vivait alors à Rome. Casalicchio le dit clairement.

faute, lorqu'ils sont chargés par les malveillants d'affronts et calomnies, sans aucun manquement de leur côté. Duquel admirable et soudain changement, qui s'accorde rarement, on peut croire sans témérité que Marie Bonaventure posséda bientôt après sa belle mort (de) la gloire des bienheureux : ce qui fut aussi révélé, deux jours après son décès, à une religieuse de grande sainteté que je connais bien particulièrement, laquelle a souvent des ravissements, extases et révélations, que quelques-uns de nos Pères, des plus mûrs d'âge et des plus savants, ont longtemps et sérieusement examinés et approuvés comme venant de l'esprit de Dieu.

[Afin de faire voir avec quel soin Marie Bonaventure a suivi les Exercices spirituels, comment elle les a mis en pratique et de quelle manière elle en a retiré le fruit, on a jugé bon de reproduire ici la méthode pour glorifier Dieu en cette vie, que Marie Bonaventure écrivit de sa propre main et qui, après sa mort, vint en ma possession avec ses autres écrits. Grâce à cette méthode, ceux qui ont du goût pour la vie spirituelle pourront apprendre quels sont les fruits des Exercices qu'ils doivent noter afin de s'en souvenir, et comment, à l'aide de la retraite, on peut corriger, ou régler, ou perfectionner une âme jusqu'au service et à l'amour de Dieu le plus grand : résultat auquel on ne peut prétendre que si les Exercices sont bien faits.]

Pratiques pour beaucoup glorifier Dieu

en cette vie, lesquelles Marie Bonaventure, vierge romaine, s'est prescrites à elle-même, par les lumières et grâces que Dieu lui communiqua pendant qu'elle

faisait les Exercices spirituels de saint Ignace, et lesquelles elle a gardées fidèlement jusques à la mort[1].

1° Il faut résolûment éviter tout péché, jusques au plus petit, en sorte que, par la grâce de Dieu, vous ne l'offensiez jamais avec pleine connaissance et délibération, je ne dis pas seulement en chose où il y aurait de la faute mortelle, mais non pas même où la faute serait seulement vénielle, et si bien cette vie ne se passe sans fautes vénielles, au moins faut-il vous efforcer de ne commettre aucun peché véniel d'importance, et pour le regard des plus légères, il faut aviser de ne les multiplier beaucoup en nombre et en espèce; de sorte que vous ne tombiez que rarement et en peu de fautes, et jamais en celles qui seraient pour apporter aux autres de la fâcherie ou du mauvais exemple; jamais encore en fautes qui disposent et enclinent l'âme à péché mortel, comme sont les négligences à rejeter les pensées impures, les curiosités à regarder quelque nudité, quand ce serait même en quelques saintes images; beaucoup plus faut-il garder ses yeux des objets profanes et ne les arrêter jamais sur les beaux visages, soit de garçons, soit de filles, etc.

2° Il faut mettre peine (2) de nettoyer son âme des péchés que l'on a commis, et de les extirper pleinement, quant à la coulpe et encore quant à la peine, dont nous sommes redevables pour iceux. Les moyens de ce faire sont ceux qui s'ensuivent : 1. faire ses confessions sincères; 2. pratiquer des actes d'attrition

1) Le titre latin est plus court : *PRAXIS in hac vita glorificandi Dei ex S. Ignatii Exercitiis excerpta.*

2) Se mettre en peine.

et contrition (1) parfaite; 3. exercer souvent des actes du pur et sincère amour de Dieu; 4. former souvent des actes d'horreur et abomination à l'endroit de ses péchés [quoique ce regret ne soit pas aussi efficace que la contrition]; 5. pratiquer les actions des vertus contraires à iceux; 6. pratiquer les œuvres de pénitence, de religion et de charité, comme sont prier, jeûner, se discipliner, veiller, coucher sur la dure, prolonger ses oraisons à genoux, porter cilice, faire aumône, servir les malades, faire les offices d'humilité, faire du bien et du service à ceux qui nous sont contraires. 7. Là-dessus tout, sert à ce que dit ai une constante dévotion à présenter fervemment et très amoureusement à Dieu tout ce qu'il vous arrive de faire ou d'endurer, le tout pour son amour.

3° Il faut vous étudier soigneusement de vivre en sorte que tout ce que vous ferez soit méritoire et digne de la récompense éternelle, et que par toutes vos actions puissent croître en vous la grâce, les vertus surnaturelles et les dons de Dieu. Pour quoi obtenir gardez ce qui suit : 1. Tenez toujours l'âme en la grâce de Dieu. 2. Rapportez tout ce que vous faites à quelque fin et motif surnaturel. Saint Paul nous avertit de le faire ainsi jusque au boire et manger, etc. 3. Veillez à ce que vos actions et la façon que vous gardez soient conformes à la raison, aux lumières que Dieu donne à votre conscience, à la doctrine de l'Église, des saints, de bons livres, de votre règle. 4. Prenez bien garde que parmi ce que vous faites ne se glisse aucun péché qui souille votre intention. Faire ainsi, c'est imiter N. S. Jésus-Christ qui dit de

(1) Il y a dans le texte simplement : pratiquer des actes de contrition, en tant qu'elle est distincte de l'attrition.

soi : *Je fais toujours ce qui est agréable à mon Père.* C'est imiter les Esprits bienheureux qui sans mélange de péché, sans interruption, sont occupés à faire, et ce très fervemment, ce qu'ils connaissent être le plus agréable à Dieu.

4° Ne soyez pas contente de bien faire dans la médiocrité, ains aspirez toujours au plus parfait, et tant qu'il vous est loisible et que vos forces le permettent, entre les bonnes œuvres, embrassez celles qui sont plus agréables à Dieu et desquelles plus de gloire et de louange lui reviendra. Or voici pour connaître où est la plus grande gloire de Dieu : 1. Quand une vertu est plus noble qu'une autre : la charité plus noble que la foi, la vertu de religion plus parfaite que la patience (1). 2. Quand la pratique d'une vertu est plus difficile à raison de son objet et tout considéré, par exemple il est plus parfait d'aimer son ennemi pour l'amour de Dieu que son ami, etc. (2). 3. Quand il y a plus de combats et de victoire sur soi et sur ses passions pour faire quelque bonne œuvre. 4. Quand il y a plus de mortification et de confusion de soi-même. 5. Quand il faut plus de courage pour fouler aux pieds les respects humains, les jugements des autres et l'affection des créatures, à l'occasion de qui nous offensons souvent et laissons de bien faire. 6. Quand il y a plus de constance et de durée en une bonne action. 7. Quand ce qui est à faire est un bien qui doit durer longtemps après notre mort, toujours, etc. 8. Quand ce que nous faisons est de plus grand profit ou pour une personne ou pour la communauté (3).

(1) La copiste écrit *pénitence*.

(2) L'etc. remplace les mots : et de donner une grosse aumône qu'une petite.

(3) Les nos 7 et 8 ont été intervertis dans la traduction.

9. Quand nous pouvons faire quelque chose qui apportera profit ou consolation à plusieurs personnes, maisons, places. 10. Quand nous rapportons nos œuvres à beaucoup de bonnes fins, pourvu que notre dernière et principale intention soit Dieu même et que les autres soient subordonnées à celle-ci, et que nous regardions à Dieu par un amour désintéressé, nous complaisant à lui, [lui] voulant du bien et de l'honneur, ce qui est beaucoup plus parfait que de le regarder comme notre bien, etc.

5° Aspirez à glorifier Dieu parfaitement au ciel et partant : [1.] Efforcez-vous de si bien vivre que vous puissiez aller droit au ciel à votre mort, afin de commencer aussitôt de glorifier Dieu pleinement. 2. Aspirez au plus haut degré de gloire qu'il est possible, car plus serez-vous voisine de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, plus aimerez-vous et glorifierez-vous Dieu à toute éternité, les mérites de Jésus-Christ en seront plus honorés, vous lui étant plus unie comme à votre chef ; le Père éternel en sera plus honoré, parce que vous serez une plus parfaite image de ses attributs ; et le Saint-Esprit en sera plus glorifié, parce que vous serez un temple plus digne de sa sainteté. 3. Prétendez d'être si avancée auprès de Dieu au ciel que vous puissiez avoir ce bonheur d'être cause que beaucoup d'âmes servent et glorifient sa divine Bonté. 4. Gardez-vous bien d'aspirer au ciel (1) pour votre

(1) Tout ce passage est mal rendu par la traduction. Des nos distincts se trouvent confondus : « 4. Désirez que, si cela plaisait davantage à Dieu et devait lui attirer une gloire plus grande, vous soyez humiliée jusque dans le ciel, affligée pour Dieu, persécutée et accablée de toutes les façons qu'il lui plairait, et privée des joies dont le ciel est rempli. 5. Soyez contente d'être privée de la vue béatifique de Dieu, si cela était nécessaire pour la plus grande gloire de Dieu. 6. Si cela plaisait

bien ou intérêt, mais purement et précisément pour la plus grande gloire qui en reviendra à Dieu, et faut tellement vous accoutumer à cette pureté d'intention que quand vous penserez à la béatitude éternelle, il ne vous vienne pas la moindre pensée ou affection au bien et consolation que vous y aurez, mais que toute votre espérance, joie et désir soient de la plus grande gloire qui en reviendra à Dieu. 5. Vrai que Dieu gardera assurément ses promesses et qu'il donnera la vie éternelle à ceux qui l'aiment, toutefois offrez-vous, s'il était nécessaire à sa plus grande gloire, d'être volontiers privée de sa vision bienheureuse et

---

plus à Dieu, à la place de la vision béatifique de Dieu, désirez d'avoir d'autres degrés de vertus, si élevés qu'ils correspondraient à la vision de Dieu dont vous seriez privée pour son amour. 7. Puisque Dieu est fidèle dans ses promesses et donnera sûrement la gloire céleste à ceux qui l'aiment, vous devez avoir un cœur si purifié et si dégagé que, non point par acte réflexe ni commandé d'autorité, mais devenu, pour ainsi dire, naturel, vous désiriez voir Dieu au ciel, non pas même secondairement pour votre bien, en tant qu'il est votre bien, mais totalement et uniquement pour Dieu lui-même, en tant que cela est le bien de Dieu, puisque cela doit contribuer à la plus grande gloire et louange de Dieu. Ce désir doit être si parfait, que tout en aspirant à la gloire céleste, la pensée ne vous vienne même pas à l'esprit de désirer le ciel pour votre avantage et votre félicité, mais seulement pour la gloire de Dieu. » — Il est bon de rappeler ici la note que nous avons mise plus haut, p. 13, au sujet du sacrifice de la vision béatifique. Ajoutons que Sœur Marie Bonaventura, par la faute surtout du traducteur français de 1660, exagère la doctrine du Fondement des Exercices. Sans doute, saint Ignace y parle avant tout de la gloire de Dieu, mais il y demande aussi l'espérance du salut éternel. La pieuse oblate, je le veux bien, fait abstraction de l'espérance plutôt qu'elle ne l'exclut. Son texte risquerait toutefois de diminuer beaucoup trop l'activité de cette vertu chez certaines âmes, portées à se guinder vers une perfection imaginaire et qui semblent croire qu'elles n'ont de vraie charité qu'à condition de renoncer d'abord à l'espérance.

des joies dont le paradis est rempli, et d'être au ciel aussi bien qu'en terre humiliée et affligée, désirant seulement pour son plus grand amour qu'il vous donne accroissement de vertus à l'avenant de ce que vous aurez quitté pour l'amour de sa gloire.

6° Désirez et procurez de glorifier Dieu après votre mort, non seulement au ciel, mais aussi en terre; voici comment : 1. Accoutumez-vous à si bien modérer tous les membres et mouvements de votre corps, que les douleurs même de la mort ne vous mettent point hors des termes de la bienséance religieuse, en ce qui concerne la disposition du corps, des couvertures et toutes autres choses, si que ceux qui vous verront soient excités à louer Dieu et à désirer de le servir plus parfaitement. 2. Mettez ordre que les habits dont vous aurez usé soient trouvés à votre mort si conformes à l'honnêteté et pauvreté, qu'un chacun en puisse prendre occasion de louer Dieu. 3. Pareillement tenez la chambre et tout votre petit meuble en si bon ordre, netteté et pauvreté religieuse que chacun en puisse louer Dieu à votre mort. 4. Le lit même où vous mourrez ne doit pas être sans quelque chose qui édifie les autres et les invite à glorifier Dieu.

7° Il faut que vous tâchiez de glorifier Dieu par l'assistance des personnes avec qui vous converserez : ce que vous obtiendrez, si par votre conversation vous les rendez meilleures et plus affectionnées au service de Dieu, si vous avisez de faire en sorte que même après votre mort ils glorifient Dieu à votre occasion, en votre nom, tellement que se puisse aucunement vérifier de vous ce que l'Ecriture dit d'un bon père mort : *Il n'est pas mort, parce qu'il a laissé son fils un autre lui-même après lui.* [Eccli. XXX, 4.]

8° Glorifiez Dieu par tous vos offices et occupations : ce qui sera, si vous les faites si parfaitement qu'elles épandent l'odeur de toute vertu, qui attire les autres à faire de même. Cette façon d'augmenter la gloire de Dieu est de très grande importance et très efficace.

9° Glorifiez Dieu par le bon usage du temps, le ménageant et employant selon l'instruction que vous en a donnée votre Père spirituel, [3] en outre faisant chacune de vos actions avec autant de réflexion et circonspection comme si c'était la première fois que vous faites cette chose (1), [1] pourvoyant aussi que le fruit de ce que vous entreprenez soit stable et solide, [2] faisant toute chose comme votre affaire propre que vous avez à cœur, et non comme celle d'autrui que vous expédiez légèrement, soignant à ce qui est de votre office, non comme un usufruitier qui se contente si tout va bien pendant que la chose lui touche, mais plutôt comme un héritier qui travaille à ce que la chose soit en bon train pour toujours. Ainsi employez-vous volontiers en ce de quoi Dieu sera glorifié, non seulement maintenant mais encore de plus en plus (2).

10° Par même moyen vous glorifierez Dieu en absence, là où vous ne serez pas et même quand vous ne serez plus, si vous faites toutes choses en sorte que ceux qui entendront parler de vous, qui se souviendront de vos bons exemples, de votre bon procédé

---

(1) Le n° 3 n'est pas à sa place. De plus il est mal traduit : « A la fin de vos actions, vous y appliquant et disposant tout ce qui les regarde, aussi parfaitement que si vous étiez encore à les commencer. »

(2) Cette dernière phrase ne se rencontre pas dans le texte.

aux affaires, etc., soient excités à remercier et louer Dieu, et à imiter vos bons exemples.

11° Une chose qui glorifie beaucoup Dieu est d'avoir du cœur et du courage à tâcher de le faire à cet effet. Ayez toujours en votre intérieur des très ardents désirs d'augmenter la gloire de Dieu par vous-même et par les autres; à l'extérieur rendez peine (1) d'entreprendre et de mener à chef (2) et de conserver en la plus grande perfection qui se peut ce qui sert à la plus grande gloire de Dieu, pourvu toutefois que vous teniez votre cœur dégagé de tout empressement, avec une résignation telle que rien ne vous trouble en cas qu'il arrive que sans votre faute les choses que vous avez commencées ne réussissent pas.

12° Il faut (3) encore glorifier Dieu par omission; voici comment : 1. vous abstenant de pécher à l'occasion, comme quand quelque chose vous incline à la colère, ne vous fâchant point; 2. [ne péchant pas même dans les autres moments, où il ne se présente pas d'occasion qui excite au péché; 3.] laissant promptement ce que vous avez en main, quand la règle, la supérieure ou le bon ordre de la maison le requiert; 4. n'entreprenant chose aucune, [si vous pensez que ce n'est pas l'avis de votre supérieure; 5. ne vous occupant d'aucune affaire] quoique bonne, sans licence; 6. ne vous offrant ni engageant à chose aucune sans permission; 7. n'y pas même montrer de l'inclination; [8. ne demandant pas conseil aux étrangers, sans permission;] 9. vous abstenant des choses quoique bonnes,

(1) Donnez-vous la peine.

(2) Mener à bonne fin.

(3) Dans tout ce paragraphe, nous rétablissons les chiffres d'après l'original.

si on vous les défend, ou si elles ont de la nouveauté pour le regard de votre maison : il ne faut pas oublier que pour rendre telles omissions plus agréables à Dieu et afin qu'il en soit mieux glorifié, il les lui faut offrir par une réflexion et intention actuelle et expresse. 10. Pareillement donc vous devez glorifier Dieu, vous abstenant de l'usage superflu des créatures, comme serait de se contenter d'un bréviaire et de n'en pas avoir deux; 11. s'abstenant de tel usage des créatures, quand on devrait être moins accommodé, pourvu qu'il n'y ait pas de nécessité : ainsi peut-on quelquefois s'abstenir de lumière, de laver superfluement (1), etc.; 12. quittant tout désir des choses sans lesquelles vous vous acquitterez bien de votre obligation, vous tenant résignée à tout ce que Dieu disposera de vous par vos supérieurs, ne choisissant rien, ne désirant rien, ne refusant rien touchant votre accommodement, chambre, office et exercice : vous pourriez bien toutefois représenter avec indifférence votre sentiment, en cas que vous reconnaîtriez évidemment que telle est la volonté de Dieu; 13. ne demandant à personne de l'assistance ou service, quand il lui serait difficile ou fâcheux, sauf en cas de nécessité évidente ou quand il serait plus expédient à la gloire de Dieu; 14. s'abstenant, en l'usage des choses nécessaires, de ce qui est plus précieux, par exemple aimant mieux des habits plus grossiers, des livres moins jolis (2), etc.;

(1) Il est intéressant de traduire plus mot à mot : « Ainsi quand la chandelle brûle dans la galerie ou dans la salle commune, et éclaire suffisamment, n'allumez pas votre chandelle à vous pour plus de lumière; ainsi quand il suffit d'une eau pour vous laver le visage ou les mains, n'en prenez pas deux fois. »

(2) Exactement : « Des bréviaires qui coûtent moins cher, comme ceux qu'on imprime à Venise, non ceux d'Anvers ou de

15. ne désirant ni cherchant du remède ou de la consolation parmi les croix ou adversités qui vous surviennent, par exemple vous abstenant de vous excuser et défendre, et de toutes telles choses qui ne servent qu'à esquiver de porter la croix avec Jésus : il vaudrait mieux de la rechercher et porter amoureusement tous les moments de votre vie, et l'estimer d'autant plus que plus elle est amère et fâcheuse à l'amour-propre et à la partie inférieure, sans chercher de quoi l'adoucir; 16. vous abstenant de garder et de montrer aux autres des lettres que vous avez reçues de quelques personnes de marque, ou telle autre chose qui pourrait servir à votre honneur et réputation; 17. vous abstenant même de parler de toute telle chose et de tout ce que la nature enseigne de dire pour sa consolation hors de Dieu; pareillement ne parlant jamais de ses indispositions et infirmités, si ce n'est au médecin, etc. ou en cas de nécessité.

13° Il faut faire servir à la gloire de Dieu les contradictions, adversités, persécutions et toutes autres fâcheries qui vous arrivent, les recevant non seulement avec patience, mais encore volontiers et avec joie, voire même avec désir d'en endurer plus et de plus grandes, et ce sans relâche, sans en fuir jamais aucune, ou y chercher de l'adoucissement, prenant les croix comme croix, sans désirer ou rechercher en icelles que la peine qui est en elles, et l'honneur ou le contentement que Dieu en reçoit.

14° Il faut encore faire servir à la gloire de Dieu vos péchés et ceux des autres; partant, quand ils vous

---

Paris. » — « Elles (les Oblates) ont, dit Hélyot, une chapelle magnifique dans l'intérieur de leur maison. Cette chapelle est en forme de chœur avec des stalles, elles y disent l'office en commun et se servent du bréviaire de l'Ordre de saint Benoît. » P. 215.

viendront en souvenance ou connaissance, excitez en votre âme une haine et détestation de telles fautes pour l'amour de Dieu qui est très digne de tout amour et service; 2. vous devriez sécher plus de marrissement (1) [à cause des péchés] que de tout autre malheureux accident; 3. présentez à Dieu des désirs que jamais plus ils ne soient commis, et mettez-y ordre et remède tant que vous pouvez; 4. faites des œuvres satisfactoires pour les uns et pour les autres, selon la pratique de l'Eglise; 5. offrez-vous libéralement à Dieu pour endurer toute sorte de croix jusques aux peines d'enfer, si par ce moyen il se pouvait faire que sa bonté ne fût plus offensée; 6. à l'occasion des fautes qui se commettent, allumez en votre cœur un plus ardent désir de servir parfaitement à Dieu, pour récompenser les outrages qu'on lui fait et encore pour lui faire plaisir.

15° Enfin tâchez de glorifier Dieu par la pratique fervente et constante de tout ce que dit ai, et tâchez d'induire les autres à faire le même, les y attirant, tant que faire se peut, par bon conseil, par bon exemple, par vos prières et par tous moyens.

Voilà les fruits des Exercices que Marie Bonaventure conçut, et les pratiques qu'elle se prescrivit par la lumière que le Saint-Esprit lui communiquait en ses méditations qu'elle faisait avec toutes les diligences possibles, et par la conduite de son directeur. Et c'est chose admirable que jusques au dernier point de sa vie, [pendant onze mois et environ 26 jours, car elle ne vécut pas au delà,] jamais ni moi ni autrui a jamais pu remarquer qu'elle manqua d'un seul point

(1) Tristesse.

contre ces siennes résolutions, ou qu'elle y apporta de la négligence, ou qu'elle y témoigna de la répugnance, nonobstant que de sa complexion naturelle elle fût remuante comme vif argent, légère et impétueuse en toutes ses façons de faire [, si bien que chaque année elle déchirait plusieurs vêtements de la meilleure étoffe], amie des divertissements, compagne des plus tièdes, sans goût ni affection quelconque aux choses et personnes spirituelles. Car nonobstant tout cela, dès le premier jour de ses Exercices, elle a tellement dompté la rébellion de sa nature et de ses passions, et s'est tellement assujettie à Dieu, que par une continuelle pratique des actions contraires à sa vie passée, par une constante ferveur et diligence à faire tout ce qu'elle pouvait, par les insatiables désirs de croître, tous les jours et d'heure en heure, en la vertu, elle semblait toute transformée de corps et d'âme en Dieu, pratiquant les plus excellentes vertus non seulement par affection de la partie supérieure, mais encore avec pleine coopération de la partie inférieure : si qu'on la peut méritoirement mettre au nombre des âmes très parfaites en toutes vertus, [*qui par la sainteté de leur vie,* comme parle Grégoire de Nazianze, *ne mettent aucune mesure ni aucun terme à leur ascension et à leur déification.* (Orat. 1 in Julian.)]

De tout ce que dit ai, il appert encore à quel degré de vertu et perfection nous devrions aspirer et nous avancer, faisant annuellement les mêmes Exercices (1), si nous nous mettions en devoir de les faire

(1) La fin du paragraphe est fortement abrégée. On comprend qu'une religieuse n'ait pas transcrit les lignes suivantes, qui contiennent une exhortation adressée spécialement à des prêtres : « cultivant et élevant ainsi notre âme chaque année, surtout arrosant chaque jour, au saint sacrifice de la messe, notre corps

en esprit et en vérité avec toutes les forces de notre âme et de la grâce de Dieu, etc., et si nous tenions bon à exécuter les bons desseins que nous y avons conçus.

Que si quelqu'un me demande ce que je pense de cet admirable changement de cette fille et ce qu'elle peut avoir fait de son côté pour obtenir des si grandes faveurs de Dieu, et en si peu de temps, voici ce qu'il m'en semble bonnement. Je crois que Dieu qui ne refuse jamais ses grâces à ceux qui y coopèrent et qui les donne, [comme dit saint Ignace (1),] d'autant plus abondamment que plus on est libéral au service de sa Majesté, et qui a coutume d'élever à choses grandes les âmes qui pratiquent fidèlement les petites, je crois, dis-je, qu'il a regardé en cette sienne servante les quatre dispositions suivantes, pour lui élargir miséricordieusement tant et de si grands biens :

1. La première a été le grand courage à se vaincre elle-même, pour embrasser les Exercices avec

---

et notre âme du sang d'un Dieu, les engraissant de la chair divine de Jésus-Christ, et recevant en nous la source inépuisable de toute sainteté, puisqu'une simple fille, privée de tant de moyens dont nous sommes abondamment pourvus, a pu, grâce aux Exercices de saint Ignace faits seulement une fois, monter en si peu de temps aux degrés de perfection que j'ai signalés, elle qui ne sacrifiait point par elle-même, comme font les prêtres, et qui ne prenait pas tous les jours le corps, l'âme et le sang d'un Dieu, imprégnés de sa divinité, jusqu'à se délivrer de tout mal et acquérir l'abondance de tous les dons célestes : faveur qui est aisément à la portée des prêtres de Dieu, offrant chaque jour le sacrifice eucharistique. Aussi saint Chrysostome nous dit-il : *Quelle ne doit pas être la pureté de celui qui jouit d'un tel sacrifice ? Est-il rayon de soleil qui devrait pouvoir égaler l'éclat d'une main qui partage cette chair, d'une bouche qui se remplit de ce feu spirituel, d'une langue qui toute tremblante rougit au contact de ce sang ?* [*In Matth.* hom. 82. P. G., 58, col. 743.]

(1) *Constit.*, p. 3, c. 1, n. 22.

résolution de dévorer toutes les fâcheries et tentations qu'elle y attendait, sans démordre pour toute la rébellion de son mauvais naturel, et ce précisément pour l'amour de Dieu et pour son salut; car il est assuré qu'il n'est rien de si efficace pour obtenir la sainteté que de se vaincre soi-même en quelque chose de difficile et ardu, avec constance, pour l'amour de Dieu. [C'était le sentiment de notre bienheureux François de Borgia (*Vitæ* (1) l. IV, c. 5), de saint Ignace lui-même (*Exam.* c. IV, § 46; Ribadeneira *in Vita* (2), l. V, c. 10; Orlandini, *Annales* (3), P. I, l. VII, c. 2) et aussi de saint François Xavier (Tursellinus (4), l. I, c. 3; l. VI, c. 7, 13, 14; l. III, epist. 5).]

2. La deuxième a été la diligence et fidélité à faire son devoir aux choses les plus petites, comme à fuir de tout son possible les plus petites fautes et imperfections, à garder très exactement toutes les règles, coutumes et observances de son monastère, que les âmes tièdes transgressent sous prétexte que ce sont choses légères; à chercher une continuelle mortification de soi-même ès choses petites et qui sont à toute heure à la main, car c'est la commune opinion des SS. Pères [cités par Jules Nigronius dans ses *Tractatus ascetici* (5),] que telles petites choses apportent une très grande assistance à qui les pratique pour obtenir la perfection [et je le prouverai moi-même par l'exemple et l'expérience de grands servi-

(1) Auctore Ribadeneira (Anvers, 1598), p. 244.
(2) Naples, 1572, p. 198.
(3) Anvers, 1620, p. 146.
(4) Munich, 1627, p. 19, 635, 700, 709. — *S. Fr. Xav. epistolæ* (Anvers, 1657), p. 270.
(5) Milan, 1621. Tract. VIII. *De diligentia spirituali*, p. 218.

teurs de Dieu, dans mon ouvrage *De Privilegiis fidelium Dei servorum* (1)].

3. La troisième a été un soin exact de bien employer le temps et toutes les parties d'icelui, fuyant toute sorte d'oisiveté, répudiant toute occupation indifférente qui fût sans rapport à Dieu et à la vertu, faisant, en tout temps et en tout lieu, des actions méritoires, avec les plus saintes et pures intentions, et avec le plus de perfection qu'elle pouvait; car comme enseignent les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle, par cette fréquence et continuation des bonnes œuvres, on fait des très notables progrès en toutes vertus, parce que les habitudes d'icelles, tant les infuses que les acquises, s'enracinent et s'augmentent toujours plus : ce qu'entendant très bien, elle ne laissait échapper aucune occasion (2) de se prévaloir du mérite et de se conquêter des couronnes au ciel, en quoi elle s'est rendue imitatrice de saint Ignace qui, comme a remarqué l'auteur de sa vie [Maffeius, l. III, c. 1 (3)], *apportait une très grande et assidue diligence à se bien servir de tout ce qu'il voyait lui pouvoir aider pour acquérir, conserver et augmenter les bonnes grâces de son maître Jésus-Christ.*

4. La quatrième a été une grande ferveur, qui ne s'est jamais ralentie ou lassée, à faire toutes ses actions et chacune d'icelles [en particulier toutes les additions, méditations et observations des Exercices, tandis qu'elle les pratiquait avec un soin extrême et une parfaite application d'esprit] purement et sincèrement pour Dieu, car *c'est le propre de telle ferveur*

(1) Cet ouvrage n'a pas été publié. Voir Sommervogel, IV, col. 1455.

(2) Nous corrigeons le ms. qui porte *occupation.*

(3) Milan, 1732, p. 260.

de donner des ailes à l'âme pour voler en peu de temps en ce qui est de la perfection, plus haut que ne sauraient atteindre en des bien longues années, celles qui croupissent en leur tiédeur; voire une seule action faite avec vigueur d'esprit et sainte ferveur vaut plus qu'un millier d'autres faites avec lâcheté et tiédeur, selon que l'enseigne saint Ignace [dans sa première Lettre aux Jésuites de Portugal ([1]), du 7 mai 1547, pour les exciter au zèle de la perfection], ce qu'étant ainsi, on peut dire de cette vierge ce que dit saint Bernard [ser. 23 in Cantica ([2])] de telles âmes : *Elle a aimé très ardemment, elle a couru très habilement, elle a bientôt parvenu à son désir; elle n'a pas été rebutée, elle n'a pas été délayée* ([3]) *: l'amour divin l'a reçue comme connue et familière, comme sa chérie, comme sa bien-aimée,* etc. C'est à nous à faire de l'imiter, nous, dis-je, qui avons passé tant d'ans en la religion, qui avons à la main les mêmes moyens et Exercices, pour en cueillir des fruits pareils, ce que nous pouvons faire et en peu de temps, coopérant aux grâces de Dieu. Ainsi soit-il. (1660.)

([1]) *Cartas* (Madrid, 1874), t. I, p. 340.
([2]) P. L. 183, col. 884.
([3]) Retardée.

TABLE

	PAGES
Préface de l'éditeur	1
Protestation de l'auteur.	5
La vie de Marie Bonaventure, vierge romaine	7
Ch. I. Sa race, son état et ses talents . . .	7
Ch. II. Elle se prépare à faire les Exercices . .	9
Ch. III. Elle commence les Exercices . . .	10
Offrande qu'elle fait à Dieu de sa personne au premier jour des Exercices. . .	12
Ch. IV. Résolutions générales qu'elle fit aux Exercices	14
Ch. V. Sa sainte vie après les Exercices . .	16
Ch. VI. Elle fait de nouveau les vœux, se donne à la Vierge et a des admirables goûts de piété	20
Ch. VII. (Un acte héroïque.) — Sa vie jusqu'à sa dernière maladie	25
Ch. VIII. Sa dernière maladie et ses souffrances pendant la même	27
Ch. IX. La belle protestation qu'elle fit devant sa mort	30
Ch. X. Elle reçoit les derniers Sacrements et meurt en Dieu	34
Pratiques pour glorifier Dieu en cette vie, tirées des Exercices de saint Ignace .	41

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 25ª Aprilis 1913.

V. CANTINEAU,

CAN. CENS. LIB.

Enghien. — Imp. A. Spinet

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

1907

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. MESCHLER, S. J. 38 pp. 0.75
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?** G. LE BAIL. 38 pp. 0.75
9. **La Méditation fondamentale avant saint Ignace.** (Essai historique et critique.) H. WATRIGANT. 148 pp. . . . 2.50
10. **Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.** R. P. WALTER, C. SS. R. 51 pp. 1 »
11. **La Retraite de Vennes.** V. HUBY (1678). 50 pp. . . . . 1 »
12. **Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites.** H. WATRIGANT. 43 pp. . 0.80

1908

13-14. **La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,** d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. DEBUCHY. 152 pp. 2.50
15. **Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,** d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 0.50
16. **Retraites de sourds-muets.** H. JEANVOINE. 30 pp. . . . 0.60
17. **Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.** MGR R. SCHÜLLER. 55 pp. 1 »
18. **Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace.** A. BOONE, S. J. 30 pp. 0.60

1909

19. **Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne.** L. TAPARELLI, S. J. 51 pp. . . 1 »
20. **Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace.** M.-F. GIBERT. 42 pp. 0.80
21. **Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José.** J.-B. COUDERC. 83 pp. . . 1.60
22. **Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ.** L. FARSY. 75 pp. . 1.40
23. **De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitæ communis.** H. WATRIGANT, 56 pp. . . . . 1 »
24. **Bibliographie 1908-1909.** H. WATRIGANT. 48 pp. . . 0.80

1910

25. **La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré.** L. BESSE, S. J. 45 pp. 0.80
26. **Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu. Exempla collecta.** P. MANRIQUE. 72 pp. 1.40
27. **Les Retraites à Madagascar-Central.** C. DU COËTLOSQUET. 84 pp. 1.60
28. **Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIII^e siècle.** E. BOCQUILLION, 95 pp. 1.80
29-30. **Les Annotations des Exercices de S. Ignace.** P. WAMY, S. J. 80 pp. 1.60

1911

31. **La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc.** P. DEBUCHY. 96 pp. 1.80
32. **S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace.** MGR A. RATTI. 42 pp. . . . 0.80
33. **Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants.** H. HOSTEN, S. J. 45 pp. 0.80
34. **Explication inédite des Règles d'Orthodoxie.** C. JUDDE. S. J. 30 pp. 0.60
35. **Duo antiqua Exercitiorum directoria.** HOFFÆUS et CECCOTTI, S. J. 50 pp. . . . . 1 »
36. **Bibliographie 1910-1911.** H. WATRIGANT. 45 pp. . . 0.80

1912

37-38. **Bellarmin et les Exercices spirituels.** X. LE BACHELET. 152 pp. 2.50
39-40-41. **Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires.** H. WATRIGANT. 132 pp. . 2.25
42. **Contemplatio ad Amorem spiritualem.** Méditations inédites. 48 pp. 0.80

1913

43. **Quel est l'auteur de l' « Anima Christi »?** 56 pp. . . . 1 »
44. **Vie de Sœur Marie Bonaventura.** N. LANCICIUS, S. J. 58 pp. 1 »

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e).

Collection des Retraites spirituelles

S. Ignatii de Loyola Exercitiorum Spiritualium editio princeps qualis in lucem prodiit Romæ MDXLVIII. Beau volume in-16 jésus sur papier vergé . . . . . **5 »**

Reproduction phototypique de la première édition des Exercices, faite à Rome en 1548 sous les yeux de saint Ignace.

Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola, traduits sur l'Autographe espagnol, par le P. P. DEBUCHY. In-16 raisin de 231 pp. **2.50**

Ouvrage destiné à l'étude comparative de l'original et du texte latin. Pour servir parallèlement avec l'ouvrage précédent.

Francisci Suarez, S. J., de Spiritualibus Exercitiis sancti Ignatii Tractatus novis curis P. P. DEBUCHY **iterum in lucem prodit.** In-18 de 136 pp. **1.50**

Indispensable *commentaire* de Suarez qu'on devait jusqu'ici aller chercher dans la masse des in-folios et qui sera désormais *ad manum*, comme il le mérite par sa solidité et par son ancienneté.

La Conduite des Exercices spirituels de saint Ignace dans leur application aux retraites ordinaires, par le P. Pierre COTEL, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 188 pp. . . . . **2 »**

Directoire plus moderne et plus simple, qui permettra une initiation facile aux débutants de la retraite.

Retraite à des enfants de Marie, par le P. ROLLIN, *de la Compagnie de Jésus.* In-12 de 255 pp. . . **2 »**

Tirée à peu d'exemplaires non mis dans le commerce, cette retraite, qui fut prêchée à la Visitation de Dijon, était devenue introuvable.

Exercices du Chemin de la Croix pour les huit jours d'une retraite, par le P. MALOU, *de la Compagnie de Jésus.* In-18 de 323 pp. . . . . **1 »**

Retraite sur les qualités et devoirs du chrétien, par le P. J.-N. GROU, S. J. In-18 de 241 pp. . . **2 »**

Reproduction conforme au manuscrit inédit.

Les quinze étapes des Exercices de saint Ignace, par le P. E. BECKER, S. J. In-18 de 214 pp. . . . **2 »**

Pensées pour le temps de la retraite, par le P. Joseph RICKABY (Traduit de l'anglais par M. JARY). In-18 de 300 pp. **2.50**